

Palestine

Solidarité

66

octobre 2018 | 3 €

Dans ce numéro

- 2 GAZA : LES MARCHES DU RETOUR pour mettre fin à 12 ans de blocus
- 4 LA FLOTILLE DE LA LIBERTÉ à nouveau piratée
- 5 LES STRATAGÈMES DE TRUMP ET NETANYAHOU pour en finir avec la question des réfugiés
- 6 LE FINANCEMENT DE L'UNRWA
- 7 ENTRETIEN AVEC DEUX JEUNES RÉFUGIÉS des camps d'Aida et Dheisheh de Bethléem
- 9 LA RÉSISTANCE de Khan al Ahmar
- 10 AVEC LA LOI ÉTAT-NATION, l'apartheid s'inscrit dans la loi
- 11 LOI FONDAMENTALE : Israël étant l'État-nation du peuple juif
- 12 CISJORDANIE : quand les colons font boire à la santé des colonies !
- 14 DE LA FÊTE DE L'HUMA à la tournée d'Ahed
- 15 À NANTES ET EN LOIRE-ATLANTIQUE : diversité et richesse de la mobilisation
- 16 PRÈS DE MILLE PERSONNES à Échirrolles
- 18 RETOUR SUR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ de l'AFPS à Lyon
- 19 LA PALESTINE À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SOLIDAIRE ET REBELLE des mouvements sociaux et citoyens de Grenoble
- 19 FACE AUX ATTAQUES, la force de la solidarité
- 20 LES COMPTES DE L'AFPS en 2017
- 21 UNE GRANDE VOIX s'est tue en Israël
- 22 HOMMAGE
- 25 AMWAJ EN TOURNÉE EN FRANCE : un succès de cœur et de cœur
- 27 LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE : des armes à la non-violence
- 28 ÉCHOS DU CN

Contre l'Apartheid et la loi du plus fort, il faut des actes

En quelques mois, l'État d'Israël a considérablement accéléré la mise en œuvre de sa politique de négation des droits du peuple palestinien. Le 19 juillet, était adoptée la loi sur « l'État-nation du peuple juif », un fait majeur puisque cette loi, qui a une valeur constitutionnelle, rend officiel le régime d'apartheid et rejette tout droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien. Pendant ce temps, l'armée israélienne continue de tirer sur les manifestants désarmés de Gaza, avec l'objectif de tuer et mutiler massivement, tout en les maintenant sous un blocus inhumain. En Cisjordanie et à Jérusalem, nous assistons au développement plus rapide que jamais de la colonisation, aux déplacements forcés de population, aux exactions de bandes de colons organisés, armés et ultra-violents. À cela s'ajoute la politique de Trump qui, après ses provocations sur Jérusalem, coupe sa contribution financière à l'UNRWA, pensant ainsi rayer de la carte les réfugiés palestiniens, et annule tous ses crédits pour la Palestine, en espérant qu'une Palestine à genoux sera prête à accepter ses propositions, un « plan de paix » conçu comme un plan de capitulation.

Face à cette situation, la société civile palestinienne réagit massivement par une résistance populaire non armée. C'est particulièrement vrai à Gaza, où les marches du retour continuent tous les vendredis, depuis le 30 mars, face aux balles israéliennes qui n'épargnent ni les enfants, ni les journalistes, ni les médecins et secouristes. C'est le cas aussi à Khan al Ahmar, où la population de Cisjordanie s'est mobilisée pour mettre en échec les bulldozers des forces israéliennes d'occupation.

Toute la société palestinienne rejette l'occupation, la colonisation, l'apartheid. Et la question des réfugiés palestiniens et de leur droit au retour, loin d'être enterrée, est revenue au premier plan de l'actualité. Fait remarquable, malgré le déséquilibre manifeste des forces, l'action de la société palestinienne et la fermeté sur ce point de ses dirigeants

ont réussi jusqu'ici à mettre en échec le « plan de paix » états-unien, présenté depuis plus d'un an comme imminent mais que les alliés des États-Unis n'osent plus soutenir ouvertement.

Une telle résistance ne peut tenir et réussir que si elle est massivement soutenue dans le monde entier. L'accueil réservé en France à Ahed Tamimi montre que de larges secteurs de la population française y sont prêts. Aidons la jeunesse de notre pays à répondre à son appel, puisqu'elle demande à la jeunesse européenne de faire pression sur nos gouvernements, et de développer la campagne BDS. C'est un engagement que nous prenons au nom de l'AFPS.

S'exprimant le 25 septembre à la tribune de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la question israélo-palestinienne, le président de la République a appelé Israël « à mettre rapidement un terme à la politique des faits accomplis », et rejeté à deux reprises « la loi du plus fort ».

Au-delà de ces paroles qui ont leur force, nous le pressons de poser des actes : reconnaître l'État de Palestine dans les frontières d'avant 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, mettre fin à toute relation économique avec les colonies, agir pour les droits des réfugiés palestiniens, exiger la fin du blocus de Gaza et la liberté de circulation des personnes, soutenir la Cour pénale internationale face aux pressions des États-Unis et suspendre toute coopération militaire avec l'État d'Israël.

Par le renforcement de nos campagnes et notamment de la campagne BDS, nous envoyons avec nos partenaires des signaux clairs à l'État d'Israël et plus généralement à la société israélienne.

C'est ce que nous demandons aussi au président de la République face à l'aggravation de la situation sur le terrain, en passant de la parole aux actes.

Bertrand Heilbronn, 3 octobre 2018

Gaza : les marches du retour pour mettre fin à 12 ans de blocus

Ces paroles d'amis de Gaza suffiraient à elles seules à nous expliquer les Marches du Retour au cours desquelles depuis le 30 mars 2018, 173 enfants, femmes et hommes, jeunes souvent, ont été assassinés par des balles meurtrières ou des gaz toxiques, et 18 000 ont été blessés ou mutilés à vie. Les tirs des snipers n'ont épargné ni le personnel médical (faisant 3 morts parmi eux), ni les journalistes, ni les ambulances. Alors que le ciblage des personnels médicaux représente un « crime contre l'Humanité », ces crimes se déroulent sous le regard méprisant et arrogant des autorités israéliennes et américaines, et celui d'une effroyable indifférence des gouvernements européens.



Manifestation le long de la frontière, Gaza le 7 septembre

Cisjordanie, Gaza est un des territoires les plus denses au monde, avec une population jeune (48 % de moins de 18 ans, 23 % entre 18 et 29 ans). Près de 70 % de ses habitants sont des réfugiés-expulsés des Nakba de 1948 puis de 1967. Ils survivent grâce aux aides de l'UNRWA, qui déclinent depuis plusieurs années et qui ont été encore dramatiquement réduites par la récente décision de Donald Trump de ne plus contribuer à son financement.

Depuis juin 2007 et la prise de pouvoir par le Hamas qui avait gagné les élections législatives l'année précédente, Israël impose un blocus quasi hermétique à Gaza, blocus appuyé par l'Égypte, particulièrement depuis 2013. Ce blocus qui s'exerce par un contrôle total des voies terrestres, aériennes et maritimes, a des conséquences désastreuses pour la population et l'économie de Gaza.

La mer, polluée par les eaux usées qui s'y déversent, est interdite aux pêcheurs au-delà de

6 milles (zone ridiculement limitée et aléatoire en fonction de l'humeur des navires militaires israéliens qui les mitraillent). Interdite également aux flottilles solidaires qui sont systématiquement arraisonnées en eaux internationales par l'armée israélienne, volées ainsi que leur chargement, leurs passagers incarcérés puis expulsés comme en août dernier, quand elle n'est pas attaquée comme en 2010 où neuf Turcs solidaires avaient été tués. Une statue en leur mémoire domine le port de Gaza...

Interdite aussi la libre circulation des personnes et des marchandises. L'aéroport de Gaza mis en service en 1998 a été détruit dès 2000. Le passage frontalier avec Israël, par Erez au nord, soumis à autorisation israélienne est quasi

hermétique. Au sud, le passage de Rafah, frontalier avec l'Égypte n'offre guère plus de possibilité. Ouvert 36 jours en 2017, et plus régulièrement depuis juin dernier, il ne permet de voyager qu'à une infime minorité de candidats, inscrits sur des listes depuis des mois. Ces restrictions touchent de façon dramatique les patients qui ont besoin de soins médicaux à l'extérieur de Gaza (environ 60 % des 2 000 demandes faites en moyenne mensuellement à Israël sont accordées), et des centaines d'étudiants qui doivent se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études universitaires. Le passage de Karem Shalom, pour les matériaux et les marchandises, est ouvert selon le bon vouloir d'Israël qui contrôle ce qui entre et ce qui sort, interdisant les matériaux nécessaires à la reconstruction.

Les besoins les plus élémentaires de la population de Gaza ne sont pas assurés, elle doit vivre avec 4 heures d'électricité en moyenne par jour, l'eau du robinet est salée et polluée à 97 % puisque les usines de retraitement des eaux usées ont été bombardées et que la mer a pénétré dans la nappe phréatique. La vie est chère pour une population à 49 % au chômage, les salaires ne sont plus assurés intégralement, même aux fonctionnaires. Six familles sur dix sont en insuffisance alimentaire.

Les étudiants diplômés des six universités sont sans emploi à 64 %. Certains d'entre eux œuvrent bénévolement dans la multitude d'associations qui tentent d'apaiser les traumatismes liés aux agressions israéliennes et à la situation de blocus. Les enfants en sont particulièrement victimes (50 % ont besoin de soins psychologiques) leur jeune vie a dû supporter les trois agressions israéliennes meurtrières et destructrices de 2009, 2012 et 2014. Ils présentent des symptômes d'énurésie, de peurs nocturnes, de nervosité et souvent de maladies somatiques dues aux gaz envoyés par les drones israéliens, aux pollutions et au manque de moyens de prise en charge médicale. La mortalité et les cancers infantiles sont en augmentation. Les hôpitaux auraient besoin de 800 lits, 1 000 médecins et 2 000 infirmières supplémentaires pour répondre aux besoins.

L'instruction scolaire est également impactée par le blocus, les écoles sont en nombre insuffisant et nombreuses sont celles gérées par l'UNRWA qui risquent de fermer en février prochain si des financements ne sont pas trouvés d'ici là. Les garçons et filles se partagent déjà la journée scolaire en alternance faute de classes. Malgré ces difficultés

le niveau d'éducation des jeunes est très performant et leur motivation impressionne.

L'agriculture gazaouie sur une terre pourtant fertile, est également largement limitée au bon vouloir de l'occupant israélien. Elle se situe sur la partie est du territoire, bordée par les agressifs barbelés Israéliens, leurs miradors tueurs et leurs blindés qui patrouillent sans cesse. C'est le territoire

sanglant des Marches du Retour. Elle est réduite par une zone tampon de 300 mètres de large (représentant 30 % des terres agricoles), sur laquelle quiconque y s'aventure devient une cible. Les bulldozers et hélicoptères israéliens s'acharnent à détruire les cultures en les rasant ou les arrosant de pesticides et de substances toxiques. Les agriculteurs et leur famille sont contraints, pour gagner un peu de surface de cultiver du blé, cultures assez hautes dans lesquelles, à condition de travailler allongés, ils sont à peu près protégés. Les cultures vivrières sont ainsi devenues minimes, les rendements étant de plus affectés par les pénuries d'eau. Les rivières descendant de Cisjordanie sont détournées en faveur des colonies israéliennes et ne coulent pas jusque Gaza, hormis le Wadi Gaza, filet d'eau nauséabond.

Gaza est totalement dépendante d'Israël qui décide de ce qui entre et sort, matériel et humains, censure des produits de première nécessité, et qui a transformé une région riche

et autonome en territoire assisté et dépendant.

Jamais dans l'histoire on n'a vu une population aussi nombreuse enfermée, bombardée, martyrisée sur une aussi longue période. Gaza n'est pas victime d'une catastrophe naturelle, mais d'une volonté délibérée de l'État d'Israël de détruire son économie et sa réalité sociale. C'est une expérimentation inhumaine que l'État d'Israël conduit sous le regard indifférent de la majorité des gouvernements occidentaux, avec l'objectif de séparer Gaza du reste de la Palestine et de faire sombrer sa population dans le désespoir.

Pourtant une jeune femme de nos amis nous affirme : « Le secret de Gaza c'est de faire d'un problème une solution », et si on a la chance d'aller la rencontrer, cette population nous donne des leçons de solidarité, d'accueil et de force de vie malgré la situation criminelle et injuste dans laquelle elle se débat depuis trop d'années.

Véronique Hollebecque

« Nous n'avons que le choix de rester debout...je ne sais pas, je n'ai pas appris à baisser les bras. »
« Les oiseaux migrateurs ont de la chance, ils sont les seuls à sortir de Palestine et à y entrer sans demander l'autorisation à Israël »

La Flottille de la Liberté à nouveau piratée

Vieux de déjà 12 ans, le blocus de la bande de Gaza, punition collective, est une violation du droit international. S'ajoutant aux multiples attaques militaires israéliennes, il rend impossible la vie des Palestiniens de Gaza. Devant ce crime qu'elle condamne régulièrement, la communauté internationale n'agit jamais.



Embarquement de matériel médical à Naples

Vol des bateaux et de leur cargaison médicale, violence à l'encontre des personnes à bord dont plusieurs ont été blessées par les coups portés, kidnappées et amenées de force en Israël où elles ont été emprisonnées avant d'être expulsées, il s'agit réellement d'un acte de piraterie maritime qui a eu lieu fin juillet-début août 2018 dans les eaux internationales. À ce jour, les bateaux sont retenus en Israël, sous menace d'être vendus, et les médicaments ne sont toujours pas restitués à leurs destinataires.

On imagine bien qu'un acte de cette nature doit induire des réactions indignées et des actions fortes des États pour s'y opposer, particulièrement ceux dont des ressortissants à bord ont été victimes de ces violences et violations. Ce serait le cas pour tout autre agresseur. Ici, rien, pas de condamnation, silence radio de la

diplomatie mondiale et des médias classiques.

La France, dont deux citoyens étaient sur les bateaux, est restée dramatiquement silencieuse. Aucune réponse n'a été apportée à nos nombreux courriers demandant la protection de la Flottille, notamment celle de Sarah et Pascal, nos représentants à bord. Aucune condamnation ni demande de justification de ce qui, dans tous les cas, est injustifiable. Nous sommes une fois de plus face à une politique de complaisance voire de complicité de fait de la France avec une puissance coloniale qui se rit du droit des peuples et du droit international. Une honte. ■

Claude Léostic

Portée par la solidarité internationale et la volonté citoyenne de mettre fin à ce blocus illégal, une nouvelle flottille a pris la mer au printemps, venue du nord de l'Europe.

Le *Freedom* et le *Al-Awda*, de la Coalition internationale de la Flottille de la Liberté pour Gaza, avec à bord 34 personnes, portaient vers la Palestine un message non violent de solidarité et d'espoir. Après des milliers de milles marins et une quinzaine d'escales (toutes une grande réussite populaire et politique, sauf à Paris où l'exécutif français a fait interdire l'escale), ils ont été violemment attaqués par la marine de guerre israélienne à l'approche des eaux palestiniennes.

Les stratagèmes de Trump et Netanyahu pour en finir avec la question des réfugiés

En décidant le gel puis la suppression des 300 000 \$ de contributions des États-Unis à l'UNRWA⁽¹⁾, Trump a provoqué la plus grande crise financière de cet office spécifiquement dédié aux réfugiés palestiniens, et des répercussions immédiates sur le fonctionnement des services scolaires, de santé, et des aides d'urgences. Un acte brutal et décomplexé, en rupture avec des années de diplomatie américaine.

Que signifie cette attaque en règle d'une institution onusienne ? Faut-il y voir seulement une mesure de rétorsion suite au refus de l'autorité palestinienne de revenir à une table de négociation dont la médiation serait assurée par les États-Unis ? Nombreuses déclarations et décisions survenues entre janvier et août 2018 suggèrent une stratégie orchestrée conjointement par les USA et Israël pour en finir avec la question des réfugiés.

Manœuvres américaines

Le département d'État avait expliqué que la fin des versements sanctionnait une mauvaise gestion et un mauvais fonctionnement de l'UNRWA. Mais cette décision a été plus crûment défendue par l'ambassadrice des USA à l'ONU. Nikki Haley avance des arguments autrement plus explicites. Elle déclare que « la question des réfugiés palestiniens était perpétuée pour maintenir "un couteau pointé vers la gorge d'Israël" » et a réclamé un « décompte juste » du nombre de réfugiés palestiniens. Selon le Washington Post, les États-Unis envisagent d'exiger de l'UNRWA une réduction drastique du nombre de Palestiniens considérés comme des réfugiés, qui s'élève aujourd'hui à 5,8 millions de personnes. L'administration Trump souhaiterait que ce statut soit limité aux personnes en vie au moment de la création de l'agence, il y aura bientôt soixante-dix ans, soit environ un dixième du total. Jared Kushner, gendre et conseiller de Trump confie en interne aux membres de son équipe : « Il est important de mener un effort honnête et sincère pour mettre un terme aux activités de l'UNRWA... Cette agence perpétue un statu quo, elle est corrompue, inefficace et ne contribue nullement à la paix ».

Jared Kushner, accompagné de Jason Greenblatt (représentant spécial pour les négociations internationales) effectue une tournée dans les pays arabes pour faire des offres

financières et imaginer des petits arrangements. Il propose à la Jordanie de verser directement l'équivalent de la contribution à l'UNRWA, afin d'assurer l'aide aux réfugiés palestiniens moyennant leur installation définitive dans les différents pays d'accueil et la fin de leur statut de réfugiés.

L'administration américaine, mais aussi les sénateurs républicains avancent plusieurs hypothèses consistant à maintenir l'UNRWA dans ses missions humanitaires en Cisjordanie et Gaza mais à transférer directement l'aide américaine aux pays d'accueils pour qu'ils maintiennent chez eux le *statu quo*, ou à plaider en faveur d'un transfert des missions de l'UNRWA au sein de l'UNHCR⁽²⁾.

Ces différentes manœuvres, révélées dans un article du Foreign Policy⁽³⁾, visent à déstabiliser l'UNRWA ou à le dissoudre, à obtenir la suppression du statut de réfugié palestinien, à fondre la population réfugiée au sein des populations arabes. En résumé : ne plus entendre parler du droit au retour des réfugiés palestiniens à l'occasion d'hypothétiques négociations futures.

Elles participent d'un même projet concocté par Jared Kushner, chargé de résoudre le « conflit israélo-palestinien ». Il est l'initiateur d'un plan de paix ou « accord final » dont on ne connaît pas la teneur officiellement. Mais dont on sait qu'il ne laisse aucune place au sort des réfugiés palestiniens, et donc à leur droit au retour. Kushner se met totalement au service du gouvernement israélien le plus extrémiste.

Après la reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, obtenir la suppression d'un statut encombrant

Netanyahu a toujours exprimé sans détour son aversion pour l'UNRWA. Le 8 janvier 2018, le premier ministre israélien a réitéré son appel à démanteler l'agence des Nations unies : « L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est une

organisation qui perpétue le problème des réfugiés palestiniens. Elle perpétue également l'histoire du droit au retour pour les Palestiniens, dont l'objectif est en fait l'élimination de l'État d'Israël ». Il ajoute : « Il est temps de démanteler l'UNRWA et de fusionner ses activités avec celles du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR) », et s'empresse de suggérer cette idée au secrétaire général Antonio Guterres.

Israël n'étant pas contributeur à l'UNRWA, Netanyahu déploie différents moyens pour entraver cette institution en Cisjordanie et Gaza. Comme le constate encore la résolution de l'ONU n° 72 82 du 7 décembre 2017 : l'Assemblée générale « demande au gouvernement israélien de rembourser rapidement l'Office de tous les frais de transit et autres pertes financières occasionnés par les retards et restriction à la liberté de circulation [...] d'arrêter de prélever des taxes, des droits supplémentaires et des redevances, ce qui nuit à l'activité de l'Office [...] demande à Israël de lever les restrictions entravant ou retardant l'importation de matériaux de constructions et des fournitures... »

C'est le Premier ministre qui souffle à ses alliés américains l'idée d'un transfert des financements de l'UNRWA au gouvernement jordanien.

Mais il s'oppose plus que tout au principe de transmission du statut de réfugiés à leurs descendants, et à leur possible

retour : une perspective rejetée par la majorité de la société israélienne juive.

C'est pourquoi Netanyahu peut surtout se prévaloir d'avoir obtenu le vote de la Loi fondamentale « État-nation du peuple Juif », qui consacre le refus du droit au retour des réfugiés palestiniens et Jérusalem comme capitale d'Israël, autrement dit le déni complet de la résolution 194 (III) que le jeune État sioniste avait accepté comme condition pour être reconnu par l'ONU en 1949.

Faut-il redouter le pire ?

Toutes ces tentatives de liquidation, plus ou moins cohérentes, sont gravissimes mais risquées. Les nombreux observateurs, diplomates, États contributeurs, mais aussi les services de sécurité israéliens, s'accordent pour alerter sur les risques « pour la stabilité de la région » que provoquerait la rupture des services aux populations palestiniennes réfugiées, l'éducation étant le plus sensible.

Si la Jordanie a pris l'initiative d'une conférence de soutien à l'UNRWA le 27 septembre prochain, lors de l'Assemblée générale de l'ONU, on peut y voir un signe que cet État écarte les propositions compromettantes qui lui sont faites.

Enfin, l'hypothétique dissolution de l'UNRWA – qui passerait par le vote d'une résolution de l'AGNU⁽⁴⁾ – ne saurait annihiler le droit au retour des réfugiés palestiniens et le

Le financement de l'UNRWA

Conformément à la résolution 302 IV du 8 décembre 1949 portant création de l'UNRWA (Office de Secours et de Travaux de l'ONU pour les Réfugiés Palestiniens), les programmes en faveur des réfugiés sont financés pour l'essentiel par les contributions volontaires des États membres et non membres, et par des donateurs privés. Ces fonds sont affectés à un « budget programme » qui permet d'assurer les services récurrents (éducation, santé, infrastructures de base...) et à des programmes humanitaires d'urgence.

L'UNRWA intervient dans les cinq « champs d'opération » que sont la Cisjordanie et la bande de Gaza, le Liban, la Syrie et la Jordanie. En 2017 elle enregistre 5 869 733 réfugiés, mais seulement près de 3 millions bénéficient de ses services.

Les USA sont les premiers contributeurs, suivis par l'Union Européenne. La France est au 18^e rang des bailleurs de fonds.

En 2017 les USA versaient un montant global de 346,2 millions de \$ et l'UE 142,5 millions \$, sur un total de 1,12 milliard \$, soit respectivement 32,5 % et 12,7 % du budget total.

La plus grave crise financière de son histoire

Sur les 360 000 \$ de contribution annuelle attendue, les USA n'ont versé que 60 000 \$. Ils ont en effet annoncé fin janvier le gel des versements. Le Haut-Commissaire Pierre Krähenbühl ne cesse d'alerter la communauté internationale, et se voit dans l'obligation de lancer des appels à contributions supplémentaires pour faire face aux besoins et effectuer la tournée des États contributeurs. Suite à la conférence de Rome le 15 mars 2018, les donateurs acceptent de rehausser leurs participations et d'avancer leurs versements.

Le 31 août 2018 les USA annulent le versement des 300 000 \$ escomptés. Ce manque à gagner est considérable. L'UNRWA lance un nouvel appel pour faire face à une crise financière sans précédent.

« 25 à 30 pays donateurs ont avancé le transfert de leur contribution annuelle afin de permettre d'assurer nos programmes pour la première phase de l'année. Nous avons ensuite obtenu des fonds additionnels qui nous ont permis de poursuivre cet élan. À ce jour, nous avons réussi à mobiliser 138 millions de dollars » déclare P.Krähenbühl. Mais l'impact sur le fonctionnement des services est déjà sensible, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en particulier, où l'UNRWA a dû licencier 250 employés, palestiniens.

principe de la transmissibilité à leurs descendants, inscrits dans la résolution 194 (III).

Comme le souligne David Hearst (*Middle East Eye*) « D'une manière ou d'une autre, la conséquence involontaire de tous ces stratagèmes visant à "reléguer les réfugiés aux oubliettes" est que la question des réfugiés a regagné sa place centrale dans le conflit. »

Il est probable et souhaitable que la crise financière soit surmontée. L'appel à contributions a été entendu. Mais les intentions politiques des deux comploteurs imposent la vigilance des États pour préserver l'existence de l'UNRWA et garantir l'application du droit international concernant les droits des réfugiés palestiniens. Le vote de la charte de l'UNHCR en 2019 sera un test.

Le Haut-Commissaire Pierre Krahenbulh ne cesse de marteler : « s'il y a une raison qui explique qu'on est toujours là, avec cette question des réfugiés palestiniens, c'est évidemment l'échec patent, tant de la communauté internationale que des parties prenantes, dans la résolution de ce conflit. Les communautés de réfugiés de longue durée existent justement parce que les conflits ne sont pas réglés politiquement. Je rappelle que notre action est un acte humanitaire qui a été mandaté pour soutenir une communauté en pleine conformité avec un consensus international exprimé par l'Assemblée générale des Nations unies. Je crois donc qu'on ne peut pas imaginer que l'on puisse résoudre politiquement un conflit en excluant cinq



La rentrée des quelque 526 000 élèves palestiniens répartis dans les écoles de l'agence onusienne en Cisjordanie, à Gaza, au Liban, en Syrie et en Jordanie a été gravement compromise. Grâce à la mobilisation de ses équipes, l'UNRWA a assuré la rentrée scolaire de ses 711 écoles. Jusqu'à quand ?

millions de personnes, qui sont les réfugiés de Palestine, d'une future solution ». Les coups de boutoirs de Trump vont-ils enfin provoquer l'électrochoc ?

Odile Kadoura

(1) UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les Réfugiés de Palestine; UNHCR : Haut Commissariat des Réfugiés des Nations unies
(2) Colum Lynch, Robbie Gramer ; Foreignpolicy.com 3 août
(3) Le Point 06 09 18
(4) Assemblée générale des Nations unies

Entretien avec deux jeunes réfugiés des camps d'Aida et Dheisheh de Bethléem

Mohammed Abusrour, avocat et chercheur pour l'ONG palestinienne Badil et Hamzeh Abdrabbou, travailleur social à la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation ont effectué une tournée en France. Après être intervenus à la fête de l'Huma, ils sont passés par Quimper, Alès, Béziers et Montpellier.

Racontez le début des camps, comment ont-ils été créés, qui y a trouvé refuge ?

H.A. : Les camps de Cisjordanie, de Gaza comme dans les pays voisins ont été mis en place par la Croix-Rouge au moment de la Nakba, l'expulsion des Palestiniens de leurs villages à partir de 1947-1948, puis l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) à partir de 1949. Les personnes qui fuyaient les milices puis l'armée sioniste n'ont pas fait le choix de s'installer à tel ou tel endroit. Certains ont trouvé refuge chez des parents et y sont restés mais près de 90 % ont rejoint les camps à quelques kilomètres de chez eux. L'UNRWA ne devait exister que momentanément, en attendant que les réfugiés

puissent regagner leurs terres. Or depuis presque 70 ans sa mission est reconduite tous les trois ans.

Comment est organisée la vie sociale et économique dans un camp de 5000 ou 13000 habitants ?

H.A. : Tout ce qui a trait aux services concerne l'UNRWA, les conflits sociaux sont portés devant les représentants des grandes familles, les organisations politiques ou les comités populaires. Pour le moment cela fonctionne. Nous essayons dans les camps de ne pas faire appel à la police, de régler nos contentieux entre nous. La police n'entre que si nous le demandons. Il existe un comité des services sociaux dont les membres sont des

bénévoles qui propose des projets parfois en coopération avec l'UNRWA mais également de manière indépendante. Il organise une activité dans sa salle des fêtes, trouve un donateur extérieur au camp ou un bailleur de fonds étranger pour l'achat de médicaments pour des familles nécessiteuses.

M.A. : Sur le plan économique, il y a quelques boutiques d'alimentation, de vêtements, vraiment très peu. Les artisans également sont très peu nombreux. Nous avons à Aida une menuiserie avec 10 employés mais la construction du mur de séparation l'a engloutie. Avant la seconde intifada nous avions une unité de taille de pierres qui a été bombardée et détruite. Aujourd'hui une association travaille sur la formation artisanale et a pu installer une petite menuiserie. Très peu de réfugiés travaillent dans les territoires de 1948, car il faut un permis qui ne leur est que rarement octroyé et d'autres sont employés soit par l'Autorité soit par des organisations à l'extérieur des camps.

Le problème de fond est que pour remettre en marche une industrie artisanale ou une économie locale il faut de l'information, de la formation et des fonds qui permettent un suivi. Or les projets financés sont toujours limités dans le temps sans créer de bases durables permettant à un atelier de subsister. Les organisations internationales financent des projets dont les résultats sont rapidement comptables et souvent dans le domaine culturel. Mais même dans le domaine culturel les programmes sont restreints, il s'agit souvent de Debkeh, de théâtre.

Non seulement peu de projets sont soutenus dans les camps mais les grandes ONG internationales posent certaines conditions notamment de ne pas faire référence au droit au retour. À titre d'exemple : nous avons voulu créer dans un centre de jeunes une exposition permanente consacrée à l'histoire des réfugiés de 1948 à nos jours. Aucun bailleur n'a voulu nous financer. Cela n'entre pas dans leur agenda politique. Une institution comme l'USAID exige au préalable que soit signée une déclaration de distanciation du terrorisme dans laquelle figurent quelques organisations palestiniennes. Ensuite il faut accepter par écrit la solution des deux États. En plus de cela une enquête de deux mois est menée sur les personnes qui ont soumis un projet.

Quel est le rôle exact de l'UNRWA ?

H.A. : À l'origine l'office était chargé de l'installation des réfugiés, la santé, l'éducation, l'aide humanitaire et les services sociaux. Il a travaillé partiellement sur l'aspect emploi mais les projets engagés ont échoué notamment par manque de financements. S'ajoute à ces volets celui de la protection psychologique. Mais le volet le plus important et sur lequel il n'agit pas est celui de trouver une solution juste et durable qui est celle du retour des réfugiés sur leurs terres.

Que pourrait faire l'UNRWA ?

M.A. : Le problème c'est qu'il n'a qu'un rôle réduit. C'est comme pour la protection, il ne couvre que l'aspect psychologique car il considère que c'est l'UNCCP⁽¹⁾ qui était responsable de la protection po-

Le problème de l'UNRWA est la conséquence de l'absence de protection du peuple palestinien par la communauté internationale

litique et donc physique des réfugiés palestiniens. Mais celle-ci, depuis sa création en 1948, n'a jamais vraiment fonctionné. Face à ce manquement, l'UNRWA devrait agir pour élargir ses prérogatives légales. En plus de cela il ne prend en charge les réfugiés que dans cinq régions, mais pas à Jérusalem par exemple ni dans certains pays comme l'Égypte, l'Irak etc. alors qu'ils ne bénéficient pas non plus des aides du HCR qui considère que ces réfugiés relèvent de la responsabilité de l'UNRWA. Et si ces réfugiés quittent le pays qui les accueille, ils n'obtiennent que difficilement un droit d'asile ailleurs. Depuis les accords d'Oslo, les contributions des États vont également à l'Autorité palestinienne ce qui réduit le budget de l'UNRWA alors que le nombre de réfugiés augmente en raison des guerres en Syrie et à Gaza. Un autre problème est que le financement de l'UNRWA par les États reste facultatif et qu'ils s'immiscent dans la nature des projets.

Les États-Unis par ex. allouaient leurs fonds non pas pour assurer les services de base à long terme dans la santé et l'éducation mais pour des projets limités dans le temps. L'office dépense de l'argent pour la gestion administrative de projets qui plus est sont limités dans le temps. C'est une politique calculée.

H.A. : Aujourd'hui certains services ne sont plus pris en charge par l'UNRWA mais ont été transmis à l'Autorité tels les transferts médicaux tandis que beaucoup de médicaments ne sont plus mis à disposition par l'UNRWA, il n'y a plus de programme de secours depuis 2006, ni de programme alimentaire. Toute notre vie nous avons dit que nous nous trouvons sous la protection de l'UNRWA mais qu'en est-il ?

Comment réagit la population face à cette situation ?

H.A. : Les jeunes ont créé un mouvement pour protester contre les réductions des budgets de l'UNRWA, contre cette politique de liquidation de la question des réfugiés. Mais sur le terrain il n'y a aucune institution qui puisse remplacer l'UNRWA. C'est très important que nous transmettions ce message : C'est l'UNRWA qui nous représente et non pas l'Autorité. L'UNRWA signifie qu'il y a une responsabilité internationale vis-à-vis des réfugiés palestiniens. Or la politique des USA et de l'occupation est de réduire son rôle pour se débarrasser de la question des réfugiés. La France porte elle aussi une responsabilité historique dans la situation précaire des réfugiés.

Il est important de créer nos propres projets mais rien ne remplacera l'UNRWA et c'est la raison pour laquelle nous insistons sur son maintien et son renforcement notamment par une décision de l'assemblée générale de l'ONU imposant des contributions financières obligatoires aux États membres. Le problème de l'UNRWA est la conséquence de l'absence de protection du peuple palestinien par la communauté internationale. Il faut avoir la conviction que la cause des réfugiés est juste et que le droit au retour doit s'appliquer. Pas de solution politique sans droit au retour.

Salima Mellah (GT réfugiés et GL Alès-Cévennes)

La résistance de Khan al Ahmar

L'histoire de ce village illustre la politique israélienne de nettoyage ethnique. La tribu Djahaline expulsée, comme d'autres, du sud d'Israël dans les années 1950 a trouvé refuge sur ce terrain aride à l'est de Jérusalem.

Le 5 septembre, la Cour suprême israélienne ordonne la destruction du village de tôle et de toile où vivent près de 200 Palestiniens bédouins. Israël veut nettoyer ce village stratégique de la zone C, situé à un croisement d'auto-routes coloniales (vers Jéricho et nord-sud), mais très mal desservi par un chemin minable.

Sa destruction permettrait de relier la grosse colonie de Maale Adumim à celle de Kfar Adumim, de réaliser le (très !) Grand Jérusalem avec encerclement total par les colonies, et de couper le nord du sud de la Cisjordanie. Près de 200 villages sont menacés en Cisjordanie, dont 50 communautés bédouines, afin de les déplacer dans les zones A et B (contrôle total ou partiel de l'Autorité palestinienne).

Solidarité palestinienne et internationale

La mobilisation, réprimée, et des recours en justice avaient gelé la décision prise le 2 juillet, après des années de bataille judiciaire, de résistance au harcèlement (25 structures détruites : habitations, école, mosquée) et de refus des permis de construire, alors qu'Israël les a expulsés en 1950. ONG, ONU et gouvernements européens ont protesté. Y compris sur place. En mai, Alistair Burt, ministre britannique, a rappelé que le transfert forcé d'une population est une violation de la Convention de Genève. Des diplomates européens, dont le consul de France, ont été interdits d'accès, y compris à l'école du village construite avec l'aide de fonds européens. Ajoutons qu'au titre de l'article 8 du Statut de Rome, la déportation à l'intérieur ou hors du territoire occupé d'une partie de la population de ce territoire constitue un crime de guerre.

Perversité et cynisme colonial

Le gouvernement israélien veut relocaliser les villageois à coté d'Abu Dis, ville déjà très à l'étroit, près d'une grosse usine de traitement des eaux usées de Jérusalem et de colonies, ce qui menacerait leur santé et celle de leur bétail. Et leur promet des services de santé, des écoles !

Le 23 septembre c'est le summum du cynisme. La soi-disant administration civile coloniale demande aux habitants de démolir eux-mêmes « toutes les structures du site » d'ici au 1^{er} octobre. Et indique un numéro de téléphone aux

habitants ayant besoin d'aide pour démolir leurs maisons ou pour déménager leurs affaires !

Nos dirigeants laissent faire

« La France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont à plusieurs reprises exprimé leur préoccupation au sujet du village de Khan al Ahmar, situé en un lieu sensible de la zone C, d'importance stratégique pour la préservation de la contiguïté d'un futur État palestinien. Nous avons pris note de la décision prononcée... » Et d'« appeler de nouveau le gouvernement israélien à ne pas donner suite à son plan... » dont « les conséquences... seraient très sérieuses. »

Cette « préoccupation » et cet appel, ne sont pas du tout à la mesure de « l'importance stratégique » et les « conséquences très sérieuses » soulignées par cette déclaration du 10 septembre, soutenue par trois autres États européens et les pays arabes. Ni avec « l'enjeu majeur de droit international » et les « obligations des puissances occupantes » rappelés sur place par Pierre Cochard, consul de France à Jérusalem. Ni avec la « très grave violation du droit international » dénoncée par le communiqué de l'Élysée le 21 septembre après la rencontre Abbas-Macron. Décalage total entre le constat, inquiétant pour l'avenir... et l'absence d'exigences et d'actes concrets contre l'occupant : même pas évoqués ! Pas d'interdiction des produits des colonies, ni de reconnaissance de l'État palestinien, puisqu'il s'agit bien derrière cette destruction de développer la colonisation et de tuer la « perspective » de cet État. Pas de venue dans ces huit États européens de ministres colons agissant pour cette destruction comme Bennett et Liberman. Pas de sanctions plus fortes comme celles appliquées à l'encontre de la Russie suite à l'annexion de la Crimée. L'annexion de la Zone C, et de Jérusalem-Est, peut continuer.

Dirigeants français et européens, vos opinions veulent des sanctions, contre l'injustice et pour le droit. Agissez, les déclarations ne suffisent pas, cessez de vous décrédibiliser !

Depuis ce 1^{er} octobre le soutien des Palestiniens de Cisjordanie et d'internationaux se renforce. Pour Amnesty cette démolition « est un acte cruel et crime de guerre ». ■

François Leroux

Avec la loi État-nation, l'apartheid s'inscrit dans la loi

Adoptée le 19 juillet elle a aussitôt été très largement interprétée pour ce qu'elle est, une loi ségrégationniste, institutionnalisant l'apartheid. Les Druzes israéliens, qui constituaient pourtant une communauté « protégée » par l'État, voyant leur « loyauté » bien mal récompensée, ont pris part de façon significative et inédite à des protestations appelées à se prolonger et se développer dans la durée dans toute une partie de la population israélienne.

Nous avons en avril dernier interrogé Dominique Vidal sur la signification et les conséquences prévisibles de ce qui était à l'époque une loi en préparation. Il nous a paru intéressant de présenter quelques extraits significatifs de cette interview consultable sur le blog de l'AFPS hébergé par Médiapart.⁽¹⁾

Dominique Vidal y rappelle d'abord qu'il s'agit d'un projet qui se mûrit depuis 7 ans et qu'il s'agit d'une loi dite fondamentale (on pourrait dire « constitutionnelle » si Israël avait une constitution). Elle ne pourra être modifiée que par une loi du même statut. Avec elle, on sort de l'ambiguïté pour un État qui se présentait comme « juif ET démocratique » et qui, s'il était démocratique pour les juifs, était déjà, dans les faits, un État « juif » pour les autres, essentiellement la population palestinienne.

Mais pour être parfaitement clair est introduite dans la loi « ...une définition radicalement nouvelle d'Israël comme "État-nation du peuple juif" ». Et, pour ne rien laisser dans le flou, il précise : "Le droit à l'autodétermination nationale au sein de l'État d'Israël ne concerne que le peuple juif".

Que signifient ces formules ?

Elles entraînent deux conséquences, également détestables. La première concerne les Palestiniens d'Israël, descendants des 140000 qui n'ont pas pu être expulsés en 1947-1949 – contrairement à 800000 autres. Ces indiscutables autochtones se voient dénier tout droit à l'autodétermination ! Symboliquement, le projet de loi retire même à leur langue, l'arabe, le statut de langue d'État qu'elle partageait avec l'hébreu. Autant dire que les Palestiniens d'Israël sont officiellement rabaissés au rang de citoyens de seconde zone. Cette rétrogradation brutale viole ouvertement la Déclaration d'indépendance du 14 mai 1948, qui prenait l'engagement d'assurer "une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe". La seconde conséquence

concerne les Juifs qui vivent ailleurs qu'en Israël – c'est-à-dire la majorité : sur 15 millions de Juifs, seuls 6,6 millions sont des citoyens israéliens, dont de surcroît plusieurs centaines de milliers résident actuellement dans d'autres pays. La rédaction du projet de loi implique qu'Israël est l'« État-nation » de tous les Juifs, où qu'ils se trouvent. Or le gouvernement de droite et d'extrême droite d'Israël s'est évidemment bien gardé de consulter les Juifs concernés afin de savoir s'ils étaient d'accord avec ce détournement. Dont on mesure sans mal les risques majeurs : associés de fait à Israël, même à leur corps défendant, ne seront-ils pas considérés comme coresponsables de sa politique ? On imagine le prétexte ainsi fourni à l'antisémitisme, y compris violent. Il est vrai que ces gens voient dans les attaques antijuives un instrument efficace pour stimuler l'immigration en Israël... »

Si l'on ajoute le point 7 de la loi « L'État considère le développement des colonies juives comme une valeur nationale et agira pour encourager et promouvoir leur création et leur renforcement » on voit parfaitement la cohérence du dispositif dont l'objectif est ni plus ni moins le « Grand Israël » de la mer au Jourdain, ce territoire où seul le peuple juif peut exercer son droit à l'autodétermination. Tout est dit.

Face à un tel saut qualitatif pour un État revendiquant son caractère suprémaciste et colonial, se pose la question de la nature des relations que les autres États peuvent avoir avec lui. Certes la France reconnaît les États et non leur régime, mais, signataire de la Convention contre l'apartheid du 30 novembre 1973, elle ne devrait pas pouvoir rester sans réaction devant une telle loi de ségrégation. Face à l'inaction politique, il nous revient d'amener toujours plus de forces à refuser ce découplage insupportable entre la réalité d'un régime d'apartheid qui se renforce et le *business as usual* cher à nos gouvernants. ■

JPR

Loi Fondamentale : Israël étant l'État-nation du peuple juif

1. PRINCIPES FONDAMENTAUX

- A. La Terre d'Israël est la patrie historique du peuple juif, dans laquelle l'État d'Israël a été créé.
- B. L'État d'Israël est le foyer national du peuple juif, dans lequel il réalise son droit naturel, culturel, religieux et historique à l'autodétermination.
- C. Le droit d'exercer l'autodétermination nationale dans l'État d'Israël est propre au peuple juif.

- C. L'État agira pour préserver le patrimoine culturel, historique et religieux du peuple juif parmi les Juifs de la Diaspora.

7. COLONIES JUIVES

L'État considère le développement des colonies juives comme une valeur nationale et agira pour encourager et promouvoir leur création et leur renforcement.

2. LES SYMBOLES DE L'ÉTAT

- A. Le nom de l'État est « Israël ».
- B. Le drapeau de l'État est blanc avec deux bandes bleues près des bords et une Étoile de David bleue au centre.
- C. L'emblème de l'État est une Menorah* avec des feuilles d'olivier des deux côtés et le mot « Israël » au-dessous de celle-ci.
- D. L'hymne de l'État est « Hatikvah. »
- E. Les détails relatifs aux symboles de l'État seront fixés par la loi.

8. CALENDRIER OFFICIEL

Le calendrier hébreu est le calendrier officiel de l'État et en même temps que celui-ci le calendrier grégorien sera utilisé comme calendrier officiel. L'usage du calendrier hébreu et du calendrier grégorien sera fixé par la loi.

9. JOURNÉE DE L'INDÉPENDANCE ET JOURNÉES COMMÉMORATIVES

- A. La Journée de l'Indépendance est la fête nationale de l'État.
- B. La Journée commémorative pour ceux qui sont morts dans les Guerres d'Israël et dans l'Holocauste et la Journée du Souvenir de l'Héroïsme sont les fêtes commémoratives de l'État.

3. LA CAPITALE DE L'ÉTAT

Jérusalem, entière et unifiée, est la capitale d'Israël.

4. LANGUE

- A. La langue de l'État est l'hébreu.
- B. La langue arabe a un statut spécial dans l'État ; la réglementation de l'usage de l'arabe dans et par les institutions de l'État sera fixée par la loi.
- C. Cette disposition ne porte pas atteinte au statut accordé à la langue arabe avant que cette loi n'entre en application.

10. JOURNÉES DE REPOS ET SABBAT

Le sabbat et les fêtes d'Israël sont les jours de repos instaurés dans l'État ; les non-Juifs ont droit à maintenir les jours de repos lors de leurs sabbats et fêtes ; les détails de cette question seront fixés par la loi.

5. RETOUR DES EXILÉS

L'État sera ouvert à l'immigration juive et au retour des exilés

11. IMMUABILITÉ

Cette loi fondamentale ne peut pas être modifiée, sauf par une autre Loi Fondamentale adoptée par les députés.

Menorah : chandelier à sept branches
Traduction Yves Jardin

(1) <https://blogs.mediapart.fr/afps-association-france-palestine-solidarite/blog/040418/le-projet-de-loi-israelienne-sur-l-etat-nation-du-peuple-juif-une>

Cisjordanie : quand les colons font boire à la santé des colonies !

Un colon, producteur de vin en Cisjordanie, s'est récemment adressé au Conseil d'État pour obtenir l'annulation de la réglementation sur l'étiquetage des produits des colonies. Pour comprendre l'enjeu majeur de cette affaire et de ses développements, il est nécessaire de faire un retour sur la bataille menée par l'AFPS, depuis bientôt deux ans, pour une application effective de la réglementation sur l'étiquetage des vins produits dans les colonies.

L'attaque venue d'Israël contre la réglementation

Dans un communiqué du 23 juillet 2018, le Bureau national de l'AFPS dénonce le recul du gouvernement français sur l'étiquetage des produits des colonies israéliennes. Ce communiqué précise qu'une requête a été formée auprès du Conseil d'État pour mettre en cause les réglementations françaises et européennes sur l'étiquetage. Le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur cette requête, se contentant de renvoyer la balle à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Alors que cette non-décision du Conseil d'État n'avait aucun caractère suspensif, le Ministère de l'Économie et des Finances s'est empressé de geler toutes les poursuites en cours et à venir pour infractions à la réglementation sur l'étiquetage, exprimant, de fait, « un encouragement à la politique coloniale du gouvernement israélien ».

Dans cette scandaleuse affaire qui démontre, une nouvelle fois, la complicité active du gouvernement français avec la politique criminelle d'Israël, il est révélateur que l'un des deux auteurs ⁽¹⁾ de la requête auprès du Conseil d'État, soit un colon israélien, producteur de vin dans une colonie de Cisjordanie... Mais pourquoi donc un colon producteur de vin s'engage-t-il personnellement dans une telle procédure hors d'Israël? Pour le comprendre et pour saisir tous les enjeux de cette affaire, il convient de remonter le fil de l'histoire des vins israéliens produits dans les colonies, histoire dans laquelle l'AFPS a joué et continuera à jouer un rôle majeur.

L'AFPS agit pour faire respecter la réglementation

Tout commence en novembre 2015, lorsque l'UE produit une « communication interprétative relative à l'indication de l'origine des marchandises issues des territoires occupés par Israël depuis juin 1967 ». Un an plus tard, en novembre 2016, le Ministère de l'Économie et des Finances publie un « avis

aux opérateurs » qui reprend l'essentiel de la communication de l'UE, en particulier, l'obligation, pour les opérateurs français, d'ajouter la mention « colonie israélienne » sur les étiquettes des produits concernés.

Aussitôt, certains groupes locaux de l'AFPS se saisissent de ces textes. En s'appuyant sur le fait qu'il est très difficile, voire impossible, de tricher sur le lieu de production des vins, ils entreprennent des repérages qui débouchent sur des constatations d'infractions signalées aux distributeurs et vendeurs français contrevenants et aux administrations chargées de faire respecter les réglementations, les DDPP ⁽²⁾. C'est ainsi que des actions notables sont menées, entre autres, par le GL de Montpellier à l'occasion du salon des vins Vinisud, par le GL Palestine 33 à l'encontre de la Cité du vin à Bordeaux ou par les GL de Loire Atlantique et Lorraine Sud concernant la présence de ces vins dans des grandes surfaces locales.

Dans le courant de l'année 2017, le Groupe de travail BDS se donne un double objectif sur cette question : appuyer, ou reprendre au niveau national, les démarches entreprises par ces GL et faire une recherche systématique des infractions commises sur internet par les sites de vente de vins en ligne, les signaler aux administrations et suivre très régulièrement et avec insistance l'avancée des dossiers par des appels téléphoniques aux administrations concernées, partout en France. Depuis janvier 2017, 11 dossiers de signalement d'infractions ont été déposés par l'AFPS qui ont donné lieu à l'envoi de 37 courriers et un nombre encore plus important d'appels téléphoniques aux administrations.

Ces interventions persévérantes et répétées ne sont pas du goût de ceux qui, en Israël et en France, entendent développer et légitimer la colonisation. Nous savons qu'ils ne reculeront devant rien pour nous faire taire comme en témoignent les attaques ignobles dont ont été victimes les responsables du GL Paris 14-6 pour avoir signalé le non-respect des réglementations par deux supermarchés Franprix

parisiens : création d'un faux profil Facebook publiant des messages orduriers, utilisation frauduleuse du numéro de téléphone du GL, insultes et menaces téléphoniques.

Des références bibliques à la rescousse des colons producteurs

Parallèlement à ses actions de repérage et de signalement des vins « illégaux », le GT BDS mène des recherches sur l'ensemble de la question des vins en provenance d'Israël qui vont, entre autres, aboutir à découvrir l'existence du colon auteur de la requête auprès du Conseil d'État : Yaakov Berg, producteur du vin Psagot, implanté dans une colonie de Cisjordanie. La lecture d'un article du *Times of Israël* (journal pourtant peu suspect de sympathie pour la cause palestinienne) nous apprend que le développement de la viticulture dans les colonies de Cisjordanie est un moyen essentiel de légitimation des colonies : « Pour Yaakov Berg et ses concurrents de Cisjordanie, la viticulture en Cisjordanie est un mélange de commerce et d'idéologie. Ils ont commercialisé avec succès, à la fois, leur vin primé et les colonies auprès du public israélien... Yaakov Berg décrit la vie juive et la viticulture florissante en Cisjordanie comme une affirmation de la justesse pour les juifs du projet sioniste de retourner à leur patrie biblique... » Et Berg de préciser : « La terre n'accepterait pas quelqu'un d'autre. Elle a attendu que ses fils reviennent... Le vin est la meilleure chose qui pouvait arriver à la Judée et à la Samarie... » ⁽³⁾

Le *Times of Israël* indique également que « le vin fait partie d'une stratégie relativement nouvelle visant à normaliser les colonies de Cisjordanie » ⁽⁴⁾ Et, cerise sur le gâteau pour les colons, l'ONG israélienne *Who Profits* note que « les vignobles bénéficient d'un soutien gouvernemental généreux, même au-delà de ce qui est offert aux colonies. »

De plus, cette stratégie trouve un appui international concret à travers l'action de l'association évangélique Ha Yovel qui recrute des volontaires, majoritairement venus des États-Unis pour participer bénévolement aux vendanges dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ainsi que le révèle un récent article du journal *Le Monde* ⁽⁵⁾ « Ha Yovel entend contribuer à la restauration prophétique de la terre d'Israël en la faisant fructifier... Le fondateur de Ha Yovel cite la bible : "Tu (Israël) sera planté de vignes sur la montagne de Samarie » (Jérémie 31,5)... Depuis ses débuts en 2007, Ha Yovel a mobilisé plus de 1 800 bénévoles pour

les vendanges en Cisjordanie. Un clair soutien à la colonisation dans les territoires palestiniens occupés que ces chrétiens considèrent comme le cœur historique d'Israël... »

Poursuivre le combat

Dans ces conditions, le développement des caves dans les colonies en Cisjordanie a explosé ces dernières années. Le *Times of Israël* précise encore que « les colonies de Cisjordanie abritent 29 des 150 établissements viticoles d'Israël, contre seulement 14 dans la célèbre région viticole du Golan » ⁽⁶⁾. Parallèlement à ce développement, on assiste à

des actions terroristes menées par des colons visant à détruire des vignes palestiniennes. C'est ainsi que le 5 juillet 2018, 350 pieds de vigne ont été coupés dans la localité d'Al Khader au sud de Bethléem.

Dans ce contexte, il devient facile de comprendre que l'action persévérante de l'AFPS gêne au plus haut point le gouvernement d'Israël, les colons producteurs de vins et leurs alliés, en France, qui se dissimulent à peine

derrière leur façade d'importateur, distributeur ou vendeur de vins. Leur démarche de légitimation et de normalisation des colonies est attaquée de front! Il s'agit, à l'évidence, d'un enjeu essentiel sur lequel il ne faut rien lâcher. Même si le gouvernement français a pris la scandaleuse décision de suspendre toutes les poursuites d'infractions, affichant, ainsi, sa complicité avec les pratiques coloniales, il convient de poursuivre la traque des vins des colonies et la mise au jour de l'enjeu majeur que cette question représente dans la tentative de normalisation des colonies. Dans la mesure où, comme le note *Who Profits* « toutes les grandes entreprises viticoles israéliennes utilisent, pour leurs vins, des raisins provenant de Cisjordanie et beaucoup de ces entreprises possèdent des vignobles en Cisjordanie. », il convient également de n'acheter aucun vin en provenance d'Israël et d'appeler à ne pas en acheter. ■

Jean-Louis Vey

(1) Le deuxième auteur de la requête est une officine de soutien à la politique coloniale d'Israël : l'Organisation Juive Européenne.
 (2) DDPP : Direction Départementale de Protection des Populations
 (3) La traduction française de l'article du *Times of Israël* est de Guy Perrier.
 (4) Le *Times of Israël* cite Ariel Handel, géographe politique de l'Université de Tel Aviv
 (5) *Le Monde.fr* : « L'indéfectible soutien des évangéliques à Israël » par Claire Bastiel
 (6) Rappelons que le Golan est un territoire syrien illégalement occupé par Israël depuis 1967.

De la Fête de l'Huma à la tournée d'Ahed

Forte affluence cette année au stand de l'AFPS, comme pour l'ensemble de la fête d'ailleurs. Alors certes, nous avons de meilleures conditions matérielles offrant une plus large place à l'accueil du public.

Certes, la disponibilité et le dynamisme des militantes et militants aux tables de vente, au bar, au contact des visiteurs et des passants pour informer, faire signer appels et pétitions permettaient un déroulé optimum. Certes, le programme était alléchant et varié.

Outre le premier débat avec Alain Gresh et Denis Sieffert autour de leur présentation du hors-série spécial Politis/Orient XXI « Israël-Palestine, une si longue histoire », l'accent était mis sur Jérusalem avec un débat dans le vaste hall de l'espace Fernand Tuil, permettant notamment de présenter la nouvelle campagne contre la participation des entreprises françaises à l'extension du tramway. Mais les réfugiés étaient tout autant au cœur de la fête avec la participation à un débat conjoint avec nos amis de l'AJPF*, de réfugiés de Cisjordanie et du Liban et la projection du film *De Chatila nous partirons*.

Et nous étions bien sûr avec Gaza dans le contexte des marches du retour et avons pu ainsi débattre avec un représentant de la *Palestinian Medical Relief Society* et la coordinatrice adjointe de Médecins du Monde en Palestine. Ainsi qu'avec l'équipe du beau documentaire *Samouni Road* de Stefano Savona qui va sortir en novembre.

Mais s'il est un événement qui nous a formidablement bousculés et nous a donné une visibilité inédite, c'est bien la venue d'Ahed, Nariman et Bassem Tamimi. Nous les avons invités, avec le journal *L'Humanité* dans la perspective de la Fête, et, nous, pour une tournée d'une petite semaine qui devait les mener de Nantes à la Lorraine en passant par la région grenobloise.

Nous n'avons ménagé aucun effort et tout fait pour que l'interdiction de sortie du territoire qui leur était signifiée soit levée. Les multiples interventions ont abouti favorablement *in extremis*. Nous savions bien l'énorme écho international

suscité par l'incarcération d'une ado qui avait osé se rebeller contre l'occupant. Mais l'ambiance à l'arrivée d'Ahed et de ses parents pour l'inauguration de notre stand nous a vite fait sentir son incroyable popularité et à quel point tant de gens s'identifiaient à cet acte de résistance chèrement payé de huit mois de prison.

Leur décision d'être présents au stand de l'AFPS, malgré la fatigue d'un long et pénible voyage, était pour nous un honneur, porteur de sens, qui nous a aussi fait sentir le poids de nos responsabilités, comme organisation nationale de référence pour la solidarité avec le peuple palestinien. Nous l'avons vu tout au long de la fête quand nos amis venaient se ressourcer à l'arrière du stand et nous l'avons senti lorsque Ahed et ses parents ont été appelés sur la grande scène acclamés par des milliers de personnes.

Nous l'avons vu aussi pendant leur brève tournée en France dont nous vous présentons deux moments forts à Nantes et Échirolles. Une tournée intense, sous la pression des médias et de la multiplicité des sollicitations. Elle nous a valu une magistrale démonstration de maturité politique de la part d'Ahed lors son passage à France 24 où elle >>>17



Ahed Tamimi, à la fête de l'Humanité

Ahed Tamimi en France À Nantes et en Loire-Atlantique : diversité et richesse de la mobilisation

Ce 18 septembre, à Nantes, la famille Tamimi arrivait en terrain connu. C'est en effet dès 2013 que Nariman et deux autres femmes de Nabi Saleh ont été accueillies. Ce fut le point de départ d'une coopération culturelle autour du théâtre.

Deux ans plus tard, Nariman accompagnait pendant 10 jours, dans la région nantaise, une troupe de 12 jeunes dont faisait partie Ahed. Ces jeunes venaient présenter leur création théâtrale montée en Palestine dans le cadre d'un projet financé par des collectivités du département et la Région.

Une journée riche et dense

Dès la fin de la matinée, de nombreux médias (*Al Jazeera*, l'AFP, les télévisions, radios et journaux locaux) se pressent au Conseil départemental où le Président Philippe Grosvalet accueille la famille Tamimi. Une réception officielle suivie d'un déjeuner regroupe alors plusieurs conseillers départementaux, de la majorité et l'opposition. C'est l'occasion pour les élus de renouveler leur soutien aux droits



Ahed Tamimi, à Nantes

des Palestiniens et à la lutte du village. Il faut en effet noter l'engagement de ces élus qui sont allés plusieurs fois en Palestine et y soutiennent des projets de coopération.

Puis devant la maire de Rezé, avec sur le fronton les grands portraits de Salah et Ahed, accueil du maire, Gérard Allard et de plusieurs élus. Message très fort de soutien avec appel à geler l'accord d'association avec Israël et les relations militaires. Suivi d'un message de l'AFPS et des amis d'Abou-Dis, la ville jumelée avec Rezé.

Le soir, salle comble, malgré les annonces d'annulation dans la presse une semaine avant. 430 personnes, beaucoup de jeunes, des maires, des élus dont certains étaient déjà venus dans la journée, de nombreux inconnus qui ont laissé leur mail. Après des interventions sur l'implication des associations de la Plateforme et des collectivités de Loire-Atlantique en Palestine, puis sur les prisonniers (Salah, les parrainages), Ahed a expliqué la lutte du village contre l'armée et les colons, ses huit mois de prison... sa vie et ses espoirs depuis sa sortie.

Sa rencontre avec les 250 personnes qui attendaient à l'extérieur faute de place avait été en début de meeting un grand moment.

Bassem, emprisonné 11 fois et torturé, est intervenu en rappelant que si le Droit international reconnaît pleinement

le droit à la résistance armée contre une occupation, c'est aujourd'hui la résistance civile de masse qui est à l'ordre du jour dans la lignée de Gandhi, Martin Luther King ou Mandela. Le prix à payer est lourd : quatre jeunes du village ont été tués. Treize maisons dont la leur sont menacées de destruction. Il nous a demandé « *d'être partenaires* » à leurs côtés pour contrer le colonialisme israélien.

Nariman a captivé l'auditoire en parlant de ces jeunes soldats juifs endoctrinés par l'État et son armée, qui sont déformés par la propagande sioniste et à leur façon sont aussi des victimes. Cette occupation est l'ennemi de la jeunesse juive israélienne qu'il faut préserver de cette culture de violence et de domination.

Le samedi, Ouest France publiait un grand article dans toutes ses éditions (600 000 exemplaires), sur la lutte de la famille Tamimi et des Palestiniens. En soulignant l'absence de Waed, l'aîné, en prison pour 14 mois pour avoir jeté des pierres dont l'une « *aurait* » blessé un soldat. Et que 15 autres jeunes du village sont en prison.

Reste à nous saisir de l'incroyable énergie dégagée par cette journée pour les mobilisations à venir. ■

François Leroux

Ahed Tamimi en France

Près de mille personnes à Échirolles

À Grenoble, Ahed appelle les jeunes européens à faire pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils interviennent en faveur de la question palestinienne.

Ahed et sa famille ont ensuite fait escale à Échirolles, le jeudi 20 septembre. Dès l'annonce de cette soirée, sous l'égide de l'Appel isérois pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens, l'enthousiasme ne s'est pas démenti. L'information s'est diffusée comme une traînée de poudre via les réseaux sociaux et au gré des forums des associations de l'agglomération. Du jamais vu. Des centaines de jeunes affirmaient leur volonté d'être présents. L'antenne de l'AFPS à Échirolles s'est totalement impliquée de même

que la municipalité qui dans une collaboration très efficace a permis que cette soirée ait lieu dans les meilleures conditions possible. Ahed a d'ailleurs reçu du maire de cette commune – qui mène des projets avec le camp de réfugiés d'Askar 2 depuis des années – la médaille d'or de la ville. Le maire de Grenoble n'avait pas pu, lui, dégager un moment dans un emploi du temps trop chargé.

Au bout du compte, la salle de 800 places n'a pas suffi tant l'affluence était grande. Près de 200 personnes ont dû prendre leur mal en patience pour rentrer.

Une grande majorité de femmes dont beaucoup de jeunes femmes, un public très divers voulaient entendre le message très fort de Ahed : « *Nous ne sommes pas des victimes, nous sommes des combattants de la liberté!* ». La jeunesse et la diversité étaient au rendez-vous. Un souhait : entendre la vérité de ce qui se passe en Palestine de la bouche de celle qui est devenue le symbole de la résistance et de la jeunesse palestinienne; voir et écouter, rencontrer celle qui n'a pas peur de dire NON quel qu'en soit le prix. Une ferveur vraiment sincère même si on peut s'interroger sur cet engouement pour les selfies...

Violence de l'occupation, atrocités commises dans les prisons, déni du droit ont été abordés longuement par Ahed. Nariman, sa mère, emprisonnée avec elle, a parlé longuement de la place des femmes dans leur lutte et dans la construction de la conscience politique des jeunes et des enfants. Bassem a analysé l'évolution de la situation en Palestine depuis les accords d'Oslo.

Cette soirée fut aussi l'occasion de rappeler la situation de Salah Hamouri et d'appeler à signer massivement les cartes au président de la République; rappeler également qu'Israël enferme des centaines d'enfants chaque année en violation des droits humains.

La soirée s'est conclue par un appel à la campagne BDS que nos invité(e)s nous ont demandé d'amplifier.

Ensuite, les personnes qui le souhaitaient ont pu rencontrer Ahed, Bassem ou Nariman. Des étudiant(e)s palestinien(e)s de Grenoble en étaient très heureux et de nombreuses jeunes femmes également. D'autres ont pu approfondir des échanges avec Bassem et Nariman.

Toutes et tous auront entendu le message de la résistance palestinienne et de la jeunesse palestinienne en direct – non filtré ou déformé par les réseaux sociaux comme cela peut être le cas parfois. « *J'appelle les jeunes européens à faire pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils interviennent en faveur de la question palestinienne. Qu'ils voient ce qui se passe réellement sur le terrain et qu'ils le fassent savoir sur les réseaux sociaux.* » a déclaré Ahed ce soir-là.

C'est avec ces messages que les si nombreux participants à cette soirée enthousiasmante sont repartis. Et c'est logiquement sur un appel à renforcer la campagne BDS que la soirée s'est conclue.

Nous avons eu également le plaisir de faire découvrir – depuis les hauteurs de Grenoble – les Alpes jusqu'au Mont-Blanc à nos ami(e)s qui apprécient particulièrement les moments de répit et de détente et qui ont soif de découvrir de nouveaux horizons. ■

Anne Tuillon



Assistance nombreuse à Échirolles, pour la venue d'Ahed

14<<< était interviewée sans complaisance. Mais il nous a fallu accepter qu'Ahed se ménage et, finalement, saute l'étape prévue en Lorraine pour rajouter une étape grecque avant de partir pour l'Espagne.

Nos amis de Lorraine sud étaient effectivement déçus, mais l'intervention de Bassem et Ahed, en direct par téléphone pendant le meeting tenu à Tomblaine, près de Nancy, a été saluée avec enthousiasme par les 250 personnes présentes à qui a pu être projeté le petit film réalisé à Nabi Saleh sur les exactions de l'armée d'occupation. Comme nous l'ont dit nos amis lorrains cette soirée de solidarité « fut un grand réconfort pour tous les militants du collectif pour la Palestine et ceux de l'AFPS qui s'étaient dépensés sans compter pour sa réussite ».

Au total, cette semaine française, qui nous a demandé de gros efforts d'organisation, ne peut qu'amener un renforcement du mouvement de solidarité et, n'en doutons pas, un apport de sang neuf à la mesure de l'enthousiasme qu'elle a soulevé. ■

JPR

*AJPF : Association pour le Jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises

Retour sur l'université d'été de l'AFPS à Lyon

À Lyon, nous nous sommes réjouis d'accueillir les 102 adhérents venus de toute la France à cette Université d'Été. Moment de rencontres, de réflexion pour la justice et le respect des droits dus au Peuple Palestinien colonisé, réprimé, emprisonné, expulsé, dépossédé par l'État d'Israël, en toute impunité.

De l'avis général le Centre International de Séjour à Lyon (CISL) nous a permis de tenir cette Université dans de bonnes conditions : cadre, hébergement, restauration ; et les animations proposées ont constitué des contrepoints agréables au travail de la journée : concert de chansons par le groupe « Hot antiques » sur la terrasse du Centre en plein air, les visites de Lyon : l'Hôtel-Dieu rénové, le Vieux Lyon historique du xv^e siècle, le récent quartier de Confluence, et enfin les murs peints du quartier des États-Unis sur les visions urbanistes de Tony Garnier dans les années 1930.

Ces journées d'études et de réflexion ont été très riches

Il n'est pas question ici de broser un tableau complet des interventions et des débats, nous pouvons toutefois dégager quelques lignes de force de cette Université.

Et d'abord nous avons eu la chance d'avoir comme intervenants surtout des Palestiniens et des Israéliens actifs dans leurs sociétés, dont, et c'est à souligner, une majorité de jeunes Palestiniens, hommes et femmes : génération montante de la résistance palestinienne.

À travers les diverses interventions, ont été évoqués de nombreux aspects du projet colonial d'Israël et du positionnement des Palestiniens :

Les lois liberticides qui visent à normaliser la colonisation, à faciliter l'expansion et à renforcer l'oppression de la résistance, comme, entre autres, l'interdiction de filmer et de produire des images, l'interdiction de commémorer la Nakba, faisant de celle-ci un objet politique ;

Face à cela la société civile palestinienne est en train de devenir centrale dans la résistance avec une jeunesse très éduquée qui réagit différemment des aînés : l'organisation et la régularité de la « Marche du Retour » à Gaza en est une illustration.

À ce propos il faut visionner ou relire l'interview magistrale et d'une grande force du jeune Gazaoui Salah Abdelaki (traduit par un autre jeune Gazaoui Ahmed Alustath, étudiant en France), l'un des animateurs de cette marche, qui

en 13 minutes a brosse un véritable projet politique.

La Palestine a été re-située dans son environnement stratégique d'une manière très large et très complète, pointant les espoirs déçus des « Printemps arabes », l'absence de leadership régional et la friolité des potentiels soutiens face à la puissance des États-Unis.

Les défis stratégiques pour le peuple palestinien sont de plus en plus marqués :

- Israël, qui se définit comme État-nation du peuple juif, inscrit toujours plus son projet colonial dans un arsenal « légal » ;
- Face à cela se fait sentir le manque d'organisation politique qui soit de même niveau de mobilisation que la société civile palestinienne ;
- Et la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de rassemblement.

En conclusion de notre Université d'été, pour nous militants il est souligné :

- L'exigence que nous devons avoir sur la terminologie (apartheid - conflit - frontières...)
- Garder en tête l'importance des missions,
- Systématiser les relations avec les médias, les administrations et les pouvoirs,
- Dénoncer les compromissions de la France,
- Et, sans baisser les bras face à nos gouvernements, « vivre l'optimisme de la volonté »

Le bureau de l'AFPS-Lyon

La quasi-totalité des conférences est consultable par Internet.

Sont intervenus :

- Youssef Jabareen, Palestinien d'Israël, député de la Knesset,
- Eléonore Merza-Bronstein, et Eitan Bronstein, Israéliens de De-Colonizer,
- Nada Awad, spécialiste des droits humains,
- Rania Madi, consultante auprès des Nations Unies,
- Lema Nazeeh, jeune présidente adjointe du comité de coordination des luttes populaires à Ramallah,
- Thomas Cantaloube, journaliste à Médiapart,
- Ahmed Alustath, jeune Palestinien de Gaza, étudiant en France,
- Salah Abdelaki, animateur de la marche du retour (interview enregistrée),
- Didier Billion, directeur adjoint de l'IRIS,
- Bernard Ravenel et Taoufiq Tahani, présidents d'honneur de l'AFPS.

La Palestine à l'université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux et citoyens de Grenoble

Pendant cinq jours, 2 200 personnes se sont rendues à ce rendez-vous citoyen. La Palestine y était bien présente. L'AFPS aussi.

Autour du stand de l'AFPS des centaines d'échanges ont eu lieu avec une présence non-stop pendant 5 jours. Mais aussi lors de 6 ateliers qui ont tous connu un grand succès, ateliers coorganisés avec la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ou l'UJFP et BDS France.

On y a parlé entreprises françaises complices de la colonisation autour des campagnes de désinvestissement dont l'AFPS est partie prenante, impact de l'occupation sur les enfants palestiniens avec Samah Jabr (et aussi la projection du film *Derrière les fronts*), armements et industrie sécuritaire avec Shir Hever. L'outil pédagogique « Vivre la Palestine » a été un bon moyen de faire découvrir la réalité du quotidien des Palestiniens à des personnes pas forcément sensibilisées à la question.

On a également déambulé dans les rues de Grenoble pour parler Boycott et Désinvestissement. On a signé pour la libération de Salah !

Des pressions considérables de nos adversaires pour empêcher que ces rendez-vous se tiennent n'ont pas réussi à



Le stand de l'AFPS, à l'Université d'été solidaire et rebelle

faire mollir les organisateurs, ni à influencer les autorités.

Une expérience à renouveler tant il est important de parler Palestine aussi dans des milieux militants diversifiés. ■

Anne Tuailon

Face aux attaques, la force de la solidarité

On se souvient de la décision très politique de Pay Pal de fermer notre compte en janvier dernier. Décision scandaleuse, mais parfaitement dans la logique de ces sociétés promptes à répondre aux desiderata de l'administration américaine et à se plier sans hésitation aux injonctions venues de Tel Aviv. Nous sommes passés à deux doigts cet été d'une mésaventure du même ordre avec notre nouveau prestataire en ligne HelloAsso qui a lui-même été victime d'une manipulation du Crif qui l'avait « alerté » sur l'illégalité de nos actions. Fort heureusement, nous avons pu compter en plein été sur les réactions immédiates de nos amis des grandes ONG et associations de défense des droits humains qui ont aussitôt contacté HelloAsso pour nous soutenir. Une rencontre directe fin août a levé toute ambiguïté et abouti à cette impeccable mise au point d'HelloAsso à laquelle il n'y a pas un mot à ajouter.

JPR



Une grande voix s'est tue en Israël

Uri Avnery occupait une place particulière pour l'AFPS. Depuis des décennies, il écrivait chaque semaine en hébreu et en anglais, un article publié sur le site de Gush Shalom.



J'ai assuré depuis 2000, avec l'aide de Roland Massuard, puis de Fred Lucas, sa traduction en Français, publiée sur le site belge « Solidarité Palestine », lequel a malheureusement dû fermer. En 2003, l'AFPS a souhaité assurer cette publication. Ainsi de 2004 à début 2017, la chronique hebdoma-

daire se trouve sur www.france-palestine.org/+uri-avnery+, non sans quelques contestations. À partir de mars 2017, jusqu'à août 2018 sur www.confluences-mediterranee.com/les-chroniques-d-uri-avnery-613.

L'AFPS organisa deux réunions publiques dont une en Bretagne pour Uri Avnery lors de ses voyages à Paris. Mais il ne faisait pas consensus dans l'association du fait de son histoire et de son indépendance d'esprit.

Uri Avnery a été brusquement emporté en août alors qu'il se préparait à participer à une manifestation contre la loi « État-nation du peuple juif ». Il est décédé le 20 août à près de 95 ans. Sa vie a traversé toute l'histoire de l'État d'Israël depuis sa création. Il était l'un des derniers témoins engagés de cette histoire et probablement le dernier dont l'itinéraire est si long et diversifié : militaire, politique et journalistique, militant pour le respect des droits des Palestiniens et pour leur État. Le souci de toute sa vie fut d'essayer de convaincre ses compatriotes que « *si on veut faire la paix avec la nation palestinienne, on doit comprendre ses aspirations, ses sentiments, ses craintes et ses espoirs (comme ils doivent comprendre les nôtres) [...]. Sans une réconciliation historique, la paix ne peut pas venir.* » (28 octobre 2000).

Uri Avnery est né en Allemagne en 1923. Son père, sioniste à l'heure où peu l'étaient, a immigré avec toute sa famille en Palestine dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933. C'est ce qui lui sauva la vie, disait-il.

Uri, dès l'âge d'à peine 15 ans, voulut participer à la création de l'État. Il s'engagea à l'Irgoun clandestin en 1938, pour prendre part au combat contre le régime colonial britannique, et le quitta pour son attitude à l'égard des Palestiniens et ses méthodes. Puis il fit son service militaire

dans la Hagana (devenue par la suite Tsahal) et fut blessé deux fois. Pour lui le projet sioniste avait abouti et s'arrêtait là; Israël devait devenir un État de tous ses citoyens comme les autres. Il dénonça l'expulsion de 1948-49 et revendiqua l'égalité de traitement des citoyens israéliens (en particulier arabes palestiniens).

En 1950, il créa et dirigea pendant 40 ans *Haolam Hazeh*, combinaison d'un magazine d'actualité à gros tirage et le porte-parole d'une opposition politique offensive contre l'establishment. « *Uri n'était pas seulement le meilleur journaliste qu'Israël ait connu, mais le père fondateur du journalisme israélien, en particulier le journalisme d'investigation. Avant lui, le journalisme était synonyme de propagande, de soutien inconditionnel au consensus défini par le pouvoir, et de porte-voix des différents partis politiques.* » (Michel Warschawski, août 2018).

Uri Avnery fut membre actif de la Knesset de 1965 à 73 et de 1979 à 81. Après 1967, Avnery et ses compagnons n'ont pas cessé de réclamer que soient rendus aux Palestiniens les territoires occupés en 1967 afin qu'ils y établissent l'État souverain de Palestine. Dès 1974, il prit contact avec des responsables palestiniens de l'OLP. En janvier 1976, il fonda avec d'autres dont le général Matti Peled le « Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne » (CIPIP) qui poursuivit et développa ces contacts. Il fut le premier Israélien à aller rencontrer Yasser Arafat dans Beyrouth assiégée en juillet 1982 – rencontre suivie de nombreuses autres.

En 1993, Uri Avnery fonda avec d'autres le mouvement Gush Shalom, quand il est apparu que les plus anciens groupes de paix en Israël étaient incapables de s'opposer aux mesures répressives du nouveau gouvernement travailliste de Yitzak Rabin (expulsion de 415 militants islamistes du pays). Gush Shalom milite pour la solution à deux États, Israël et Palestine dans les frontières d'avant juin 1967 avec Jérusalem comme capitale commune.

En 2002, avec d'autres, malgré l'interdiction faite lors de la seconde Intifada aux Israéliens de se rendre en Cisjordanie, il alla à Ramallah dans le QG du président Arafat assiégé par les troupes israéliennes. Après les élections palestiniennes de 2006, il rencontra des responsables du Hamas et réclama de son gouvernement qu'il discute avec les représentants élus du peuple palestinien.

Uri Avnery comptait dans le paysage politique israélien et palestinien. Il s'est battu inlassablement pour faire reconnaître la nation israélienne composée de tous ses citoyens (pas seulement les Juifs), l'appartenance d'Israël à la région, et la séparation de la religion et de l'État. Sa parole va manquer.

Sylviane de Wangen



Claude Bressand

Claude Bressand nous a quittés, le 30 juillet dernier à la suite d'un arrêt cardiaque.

Claude militait à Paris Centre depuis 2006. Dans nos mémoires communes, il n'a jamais raté le rendez-vous annuel de la Fête de l'Humanité où il tenait le stand central de l'AFPS des journées complètes, avec une persévérance impressionnante, avant fréquemment de dormir sur le stand... C'était aussi un habitué des Universités d'été, où son goût du débat et de la discussion venait à la fois s'alimenter et se manifester. C'était enfin un fidèle des manifestations parisiennes, et la dernière pour lui aura été celle de la Flottille pour Gaza, empêchée d'accoster sur les quais de la Seine, devant l'Institut du Monde Arabe le 17 juin.

Nos pensées vont à sa famille et ses amis. Tu nous manques Claude.



Juliette Laroche

Juliette Laroche « Juju » pour certain(e)s, s'en est allée ce samedi 23 juin, chez elle, « tranquillement » dans son fauteuil.

Tranquillement... à l'opposé de ce que fut sa vie

Juju, une « petite grande dame » énergique, militant très tôt dans ses milieux professionnels, au syndicat, mais aussi ouverte sur le monde, en soutien, en solidarité en direction de minorités ou des plus démunis, près de chez elle, dans son quartier, mais aussi dans le monde... en Afrique puis avec le peuple palestinien. Infatigable dans les rencontres, les engagements, les événements et projets, les voyages, l'accueil, l'entraide.

Elle s'est très tôt engagée auprès du peuple palestinien en particulier à travers les multiples parrainages d'enfants en Cisjordanie, dans les camps palestiniens du Liban... depuis 1976 avec



Jacques Salles

Jacques Salles nous a quittés Le président d'honneur et fondateur de Palestine 33 nous a quittés cet été.

Jacques fut très tôt révolté par le sort fait aux Palestiniens aussi bien en Cisjordanie, qu'à Gaza ou Jérusalem. Confronté aux autres politiques coloniales historiques qu'il dénonça, en Indochine et en Algérie notamment; il ne pouvait concevoir qu'un gouvernement d'un pays naissant utilise de nouveau les mêmes méthodes que beaucoup d'autres avant lui.

Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien fut son combat acharné jusqu'à ses derniers jours.

Jacques, c'était la voix et la plume d'Infos Gaza que beaucoup d'entre vous receviez hebdomadairement et qui relatait la situation à Gaza et la violation continue du droit international et de toute humanité par Israël, sur cette petite bande de terre. Les pêcheurs, l'agriculture urbaine, l'éducation, la santé et surtout la résistance, tout ce qui fait encore vie à Gaza; Jacques le prenait en exemple pour mieux convaincre son auditoire parfois transparent à la situation des Gazaouis.

Il fut en Gironde un infatigable combattant de la cause palestinienne et un ardent défenseur du droit international.

Les témoignages de condoléances émanant de ses connaissances à Gaza notamment montrent à quel point il était devenu plus qu'un ami pour les Palestiniens, un frère, un des leurs.

Merci Jacques pour toute l'œuvre accomplie, pour ton engagement constant et inlassable. À Françoise et à ta famille, l'AFPS envoie toutes ses amitiés et ses condoléances.

André, son défunt mari, avec qui elle a partagé tant de moments, de projets. Ces enfants devenu(e)s adultes et que tu nous demandais d'aller rencontrer en Palestine lors de nos séjours. Spécialement Tahir, ta première filleule au camp de Qalandia. André et Juju, des infatigables et battants amis de la Palestine, leur maison était surnommée « l'ambassade de la Palestine à Grenoble ».

Avant de partir, fidèle à elle-même, Juju avait tout préparé... elle avait convié ses amis et proches à un rassemblement du souvenir, de l'amitié, de l'au revoir. Et jusqu'au bout ses pensées sont allées vers l'AFPS, la Palestine et tous ces enfants qu'elle avait tant aimés.

Juju, nous n'oublions pas tes indignations, tes mains tendues, ton exigence, ton cœur et ta maison grande ouverte, ta générosité.

La vallée du Jourdain

La vallée du Jourdain est partie intégrante de la Cisjordanie et donc du territoire de l'État de Palestine. Occupée depuis 1967 et considérée comme essentielle pour la sécurité d'Israël de par sa position géostratégique, elle est contrôlée directement par Israël en quasi-totalité (à l'exception de Jéricho et de quelques villages enclavés). Plus que jamais, elle est un enjeu essentiel du conflit.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est indispensable de donner les diverses définitions possibles de cette aire géographique. Bien souvent, on parle de la vallée du Jourdain et de la région de la Mer Morte qui représentent, selon les estimations, 25 à 30 % de la superficie de la Cisjordanie, soit 1 400 à 1 700 km². Si l'on enlève les versants occidentaux de la Mer Morte et de la vallée du Jourdain, il reste pour la vallée *sensu stricto*, environ 1 000 km², ce qui correspond au gouvernorat de Jéricho (610 km²), à 80 % de celui de Tubas (300 km²) et à quelques terres des gouvernorats de Jérusalem, Ramallah et Naplouse.

Un milieu naturel contraignant mais aux potentialités réelles

Située à quelques dizaines de km de la côte méditerranéenne, la vallée du Jourdain n'en est pas moins radicalement différente par son milieu naturel et ses conditions de vie; elle est localisée dans un étroit couloir nord-sud (10 à 30 km) qui sépare les collines de Cisjordanie des plateaux jordaniens. Ce couloir est une partie du rift syro-africain, fracture majeure de l'écorce terrestre, qui s'est ouvert à l'oligocène (25 à 35 millions d'années) et s'élargit en permanence à la vitesse d'un à deux centimètres par an. La quasi-totalité de la vallée est située au-dessous du niveau de la mer.

La vallée du Jourdain est formée essentiellement d'alluvions quaternaires disposées en terrasses plus ou moins régulières. Les sols sont très variés: on trouve quelques bons sols brun noir, notamment dans le nord de la vallée, des sols bruns méditerranéens, assez facilement améliorables, mais, en majorité, les sols de la vallée sont peu évolués et donc sans grand intérêt agricole. Les sols rocheux des versants occidentaux sont inaptes à toute agriculture, à l'exception de petites dépressions.

Sur l'ensemble de la zone, les terres arables représentent 150 km², les cultures permanentes 73 km² et les autres terres agricoles 5,6 km²; le total des terres agricoles de la vallée du Jourdain et de ses versants se monte donc à moins de 230 km². Elles sont principalement concentrées dans la partie nord. Si on attribue l'essentiel de ces sols à la vallée *sensu stricto*, cela signifie qu'un cinquième environ de la vallée dispose de sols à vocation agricole.

Le climat de la vallée est à la fois un atout et un inconvénient pour l'agriculture, atout par la chaleur qui permet plusieurs récoltes par an, inconvénient par la faiblesse des précipitations et par la sécheresse de l'air: la quasi-totalité de la région est en zone aride ou hyper-aride. Les précipitations annuelles sont presque toujours inférieures à 300 mm (166 mm à Jéricho) et inférieures à 100 mm dans la zone hyper-aride. Dans ces régions, l'agriculture sans irrigation est impossible et, pendant longtemps, l'activité essentielle était le pastoralisme nomade ou semi-nomade, en dehors des rares oasis dont Jéricho est la plus importante. Par ailleurs, les précipitations sont d'une grande variabilité inter-annuelle, ce qui n'est pas sans conséquences sur les politiques hydrauliques: il faut faire des réserves les années pluvieuses pour subvenir aux besoins des années sèches.

La question de l'eau est donc une question fondamentale. Théoriquement, la vallée n'en est pas dépourvue: elle devrait bénéficier de l'eau du Jourdain dont le débit naturel est d'environ 1 300 millions de m³ par an, de la nappe phréatique du Jourdain et des aquifères du bassin oriental de Cisjordanie. Or la réalité est bien différente: la quasi-totalité des eaux du Jourdain est captée en amont, majoritairement par Israël (près de 700 M m³/an) et la Jordanie (300 M m³/an); la nappe du Jourdain n'est quasiment plus réalimentée par le fleuve au débit squelettique: 20 % du débit antérieur (250 M m³/an); ne restent donc plus que les eaux de l'aquifère oriental dont les ressources annuelles seraient de 172 M m³, mais dont la moitié est saumâtre: Israël utilise près des deux tiers des ressources (128 M m³/an) et les Palestiniens environ 35 % (70 M m³/an). Israël a creusé de nombreux puits profonds dans la vallée pour alimenter le développement des colonies. Aujourd'hui, dans la vallée du Jourdain, comme ailleurs en Palestine, les faibles ressources en eau sont surexploitées et il n'y a plus de réserves à utiliser pour des projets de développement: seule la rétrocession de quantités importantes d'eau usurpées par l'État israélien pourrait permettre un développement économique de la vallée.

Ainsi, malgré des contraintes fortes, la vallée du Jourdain n'est pas dénuée d'intérêt agricole. Certes les sols à vocation agricole sont réduits, mais une fois amendés, fumés, irrigués et équipés de serres, ils pourraient fournir une production importante: un rapport de la Banque mondiale (2012) montre que si les Palestiniens pouvaient exploiter rationnellement seulement 5 000 ha de terres (soit environ 5 % de la vallée) cela leur fournirait un revenu de 650 millions d'euros et cela permettrait de créer des milliers d'emplois, directs et indirects.

L'évolution démographique de la vallée du Jourdain depuis 1947

Il n'y a pas d'informations précises à la veille du partage de la Palestine. Il semble que les populations vivaient essentiellement de l'agropastoralisme: les Bédouins faisaient

paître leurs troupeaux dans les zones de pâture de la vallée ou de ses versants et cultivaient un peu de céréales et de légumes sur les meilleures terres. À l'exception de Jéricho, il n'y avait pas d'oasis importantes. La population, partagée entre Bédouins nomades et sédentaires (principalement à Jéricho), était peu nombreuse, une dizaine de milliers d'habitants (?) dont 3 000 à Jéricho.

La Nakba a provoqué l'installation de 3 camps à proximité de Jéricho. Leur population initiale n'est pas connue précisément, mais ce qui est certain, c'est que, suite à l'arrivée des réfugiés, la population de la région de Jéricho et celle de la vallée ont été multipliées plusieurs fois. Pendant la période 1952-mai 1967, la population de la vallée a peu augmenté. Quelques informations parcellaires permettent de faire une hypothèse sur sa population à la veille de la guerre de 1967 : le camp de Aqabat Jaber aurait été peuplé de 30 000 à 40 000 habitants, celui de Ein as-Sultan de 20 000 à 30 000 et celui de An-Nuwaymah d'une dizaine de milliers, la ville de Jéricho aurait compté une douzaine de milliers d'habitants et le reste de la vallée une quinzaine de milliers, ce qui ferait un total entre 90 000 et 110 000 habitants. Ce chiffre est loin de certaines estimations – non étayées scientifiquement – faisant état de 200 000 à 300 000 habitants dans la vallée.

La guerre de juin 1967 provoque un nouvel exode : plus de 90 % des réfugiés des camps auraient franchi le Jourdain ainsi que les villageois de Jiftlik, détruit par l'armée sioniste. La population de la vallée était donc redescendue à un niveau très bas, 20 000 habitants environ. Par la suite, elle augmente grâce à son croît naturel.

Les résultats des recensements organisés par l'Autorité Palestinienne permettent de faire un point assez précis de la population de la vallée : en 2017, elle se montait à 62 500 habitants, en augmentation de 9 000 habitants en 10 ans, soit environ 16,5 %, c'est-à-dire à un rythme nettement plus faible que la Cisjordanie (24 %) ; les deux tiers des habitants de la vallée vivent en zone A, essentiellement à Jéricho et dans ses environs, 21 % en zone B et seulement 12 % en zone C où la population a régressé depuis 2007.

La mainmise israélienne sur la vallée

Après l'occupation de juin 1967, si le gouvernement travailliste hésite sur le devenir des territoires palestiniens densément peuplés, il n'a aucun doute sur l'intérêt stratégique de la vallée et il n'envisage pas de la rétrocéder : c'est ce que formalise le plan Allon. Très vite, des colonies, militaires d'abord (en raison de la proximité avec la Jordanie), vont s'établir dans la vallée : 14 entre 1967 et 1977, soit près de 50 % des colonies créées pendant ces 10 ans, ce qui illustre bien la priorité voulue pour la vallée. La faiblesse de la population palestinienne facilite la création des colonies dont la vocation militaire va petit à petit évoluer vers l'agriculture. Le Likoud,

arrivé au pouvoir en 1977 accélère le mouvement (17 nouvelles colonies entre 1977 et 1982).

Depuis 1967, la présence israélienne n'a cessé de se renforcer : des dizaines de bases militaires occupant 32 km², des dizaines d'obstacles et de check points, 37 colonies s'étendant sur 38 km² (sur les terres les plus fertiles) et peuplées de plus de 10 000 colons, une maîtrise quasi-totale de l'eau, un accès limité de la vallée aux autres Palestiniens et, depuis les accords d'Oslo, une domination sans partage sur la vallée : 87 % font partie de la zone C dans laquelle les Palestiniens n'ont pas leur mot à dire : les aménagements palestiniens quels qu'ils soient et les permis de construire sont donc ainsi du ressort des Israéliens qui n'accordent que des autorisations très exceptionnelles.

En raison de la volonté israélienne de contrôler la frontière jordannienne et de faire de la vallée du Jourdain un glacis stratégique, sa situation est aujourd'hui dramatique pour la population palestinienne. Son espace est donc de plus en plus morcelé, déqualifié, déstructuré, comme le reste de la Cisjordanie, par l'occupation israélienne : on peut donc parler, pour la vallée du Jourdain, comme pour l'ensemble de la Cisjordanie, de véritable spatioicide.

La répression de la population palestinienne par les forces d'occupation est permanente et évidemment contraire au droit international, et en particulier à la quatrième convention de Genève : destructions de maisons et d'installations palestiniennes (écoles, réservoirs et bassins d'eau pour l'irrigation...), restrictions à la circulation des voitures et camions palestiniens, quasi-impossibilité de développement agricole... Néanmoins la population palestinienne résiste, elle ne cède pas aux tentatives d'expulsion. Mais, depuis quelques années les pressions israéliennes sont de plus en plus violentes : c'est une trentaine de villages de la vallée – essentiellement peuplés de Bédouins – qui sont actuellement menacés de destruction et des familles ont quitté leurs villages, ainsi que le montre la diminution de la population en zone C.

Si l'annexion formelle de la vallée n'est pas encore réalisée, elle l'est de fait (sauf Jéricho et ses environs qui relèvent de la zone A) et le projet d'annexion officielle est de plus en plus explicite de la part du gouvernement israélien qui bénéficie du soutien inconditionnel de Trump. Une annexion formelle de tout territoire palestinien reste une « ligne rouge » pour l'UE, mais l'on peut se demander quelle sera la réaction de l'UE si Israël franchit cette « ligne rouge » ?

Du fait de cette situation dramatique, l'AFPS est particulièrement vigilante et incite ses groupes locaux à mener des actions de soutien répondant aux besoins des populations : rénovation de maisons de la vallée par la coordination régionale Rhône-Alpes, projet dattes porté par plusieurs groupes locaux...

Amwaj en tournée en France : un succès de chœur et de cœur

Amwaj, le chœur d'enfants de Palestine (Bethléem et Hébron), était en tournée en France cet été, à Paris, Lille, Lyon et Saint-Étienne. L'occasion pour Pal Sol de revenir sur cet événement avec les responsables du projet : Mathilde Vittu et Michele Cantoni.

Pal Sol : Le chœur Amwaj c'est avant tout un projet pédagogique et social ?

L'école chorale Amwaj rassemble 60 enfants de 7 à 17 ans des régions de Bethléem et Hébron (vieilles et nouvelles villes, villages, camps de réfugiés). Il s'agit bien d'une école puisque les enfants suivent huit heures de cours hebdomadaire en musique (chœur, technique vocale, piano, percussions, formation musicale, histoire de la musique) auxquelles s'ajoutent des ateliers divers lors des camps d'hiver et d'été (théâtre, danse, yoga, composition, etc.) Par un enseignement avant tout collectif, les enfants de différentes communautés palestiniennes se rencontrent et échangent, des amitiés se créent. Cette nouvelle communauté autour de la musique et du chant réalise un projet commun : exister en tant que Palestinien, monter sur scène, s'exprimer.

Pal Sol : Qui sont ces enfants et quel est leur travail en commun et leur expérience dans le domaine du chant ?

En s'appuyant sur les centres Association d'Échanges Culturels Hébron-France et Ghirass-Bethléem, le projet a commencé l'été 2015 avec des enfants qui fréquentaient ces centres. Progressivement, le groupe s'est étendu par le biais des familles, des amis, ou par la visibilité du projet sur les réseaux sociaux. Aucun prérequis n'est exigé pour intégrer le chœur mais assiduité et motivation sont les seuls critères de sélection. La participation symbolique des familles aux frais de scolarité (2,50 € par mois) va principalement dans ce sens de l'engagement. Les cours sont dispensés par groupes de 5, 10, 15, 30 ou 60 enfants, en fonction des activités et du programme pédagogique et artistique finement conçu pour mêler exigence, plaisir et qualité.

Pal Sol : Cette année, Amwaj a effectué une tournée en France. En quoi était-ce un événement ?

Après trois ans d'activité, le chœur était enfin prêt pour sa première tournée internationale qui s'est placée sous le signe de la découverte : l'avion, le train, les musées, les grandes salles de concert. Le deuxième aspect très fort était celui de l'échange : avec des jeunes musiciens et chanteurs français, avec des chefs d'orchestre, avec des familles d'accueil.



Devant la philharmonie de Paris

Pal Sol : Quelles sont les difficultés les plus importantes auxquelles vous avez été confrontés dans l'organisation et le déroulé de la tournée ?

En France, la tournée s'est déroulée sans difficultés, principalement grâce à un énorme effort d'organisation en amont et de coordination avec de nombreux amis et partenaires. Il s'agissait de coordonner tous les détails d'une tournée internationale de 64 personnes (dont 57 enfants), six concerts avec cinq programmes différents dans le cadre de cinq partenariats artistiques différents dans quatre villes de France.

Toutefois, la principale difficulté a été d'être confrontés aux obstacles et aux complications imposés aux Palestiniens lorsqu'ils veulent sortir de leur pays sous occupation militaire. Pour ne donner qu'un exemple, avec un passeport palestinien il est théoriquement possible de voyager par l'aéroport de Tel Aviv, mais il faut pour cela obtenir l'autorisation des autorités militaires israéliennes, qui généralement ne communiquent leur décision que la veille du départ. Ne pouvant pas risquer de perdre des billets d'avion, les Palestiniens

sont contraints à voyager par la Jordanie. Pour arriver d'Hébron, ou de Bethléem, à Amman, à quelques dizaines de kilomètres de distance, il faut compter environ 12 heures, et payer des taxes de frontière et des transports très chers. Par ailleurs, les vols pour Paris au départ d'Amman sont deux à trois fois plus chers que ceux au départ de Tel Aviv.

Pal Sol : Quels sont les soutiens et partenariats dont vous avez bénéficié ?

Le soutien que nous avons eu, de la part d'institutions comme d'individus, est émouvant :

La Fondation Les Instruments de la Paix – Genève, notre principal mécène, à qui Amwaj doit déjà son existence grâce au soutien d'année en année pour ce qui concerne les salaires de l'école chorale, a contribué considérablement aux dépenses additionnelles que comportait le départ d'Amman.

Le Consulat Général de France nous a généreusement accordé la gratuité des visas et une contribution financière.

Près de 400 personnes individuelles nous ont contribué aux deux campagnes de crowdfunding que nous avons lancées, en partenariat avec Les Petits Chanteurs de Lyon.

La ville de Bagnoux a hébergé la moitié des enfants pour la semaine que nous avons passée à Paris.

Un réseau d'amis, dont plusieurs liés à l'AFPS, nous a aussi aidés à réduire nos frais en France avec des solutions gratuites concernant l'hébergement, les repas et les transports.

Le concert de Saint-Étienne a été possible grâce au soutien du groupe local de l'AFPS.

Tous nos partenaires artistiques de la tournée (le programme Démon de la Philharmonie de Paris, le Chœur d'Enfants de l'Orchestre de Paris, les Petits Chanteurs de Lyon, les Chanteurs de Finoreille de l'Opéra de Lille, la Maîtrise de la Loire), au-delà d'un apport musical, pédagogique et humain très précieux, ont contribué aussi à fournir à Amwaj un soutien au niveau des hébergements, transports, repas.

Pal Sol : Les programmes des chants et musiques présentés allaient des styles de musique très différents. Qu'est-ce qui justifie ce choix ?

Le principe était qu'aucun des six concerts de la tournée ne soit le même : tout d'abord parce que les partenariats artistiques étaient différents, ensuite pour refléter le programme musical du chœur Amwaj. Depuis trois ans en effet, les enfants ont accès au répertoire le plus vaste possible, alliant musique traditionnelle arabe, musique du monde, musique occidentale mais également musique contemporaine, jazz, etc. Nous voulons former des musiciens complets qui, à l'âge adulte, auront toutes les ressources nécessaires pour s'épanouir dans leur domaine de prédilection.

Pal Sol : Pour ceux qui les ont vus sur scène, ce qui frappe certainement, c'est à la fois la grande rigueur et le bonheur communicatif de ces enfants. Vous l'avez ressenti aussi ?

Le sourire des enfants procure du bonheur semaine après semaine. Le travail de groupe favorise une très belle amitié entre les enfants qui grandissent ensemble au sein du chœur et qui sont devenus une grande famille. Le chœur donne un cadre et l'exigence indispensable à toute réalisation artistique s'avère en effet source de bonheur lorsque l'on peut fièrement monter sur scène et s'exprimer en tant que jeune chanteur.

Pal Sol : En dehors de la prestation musicale, il y a déjà le fait de sortir d'un univers restreint et contraint, de pouvoir aller à l'étranger ?

Pour ce qui concerne les activités régulières en Palestine, le programme pédagogique et artistique intensif représente un engagement hors du commun pour les enfants. Le contexte de l'occupation représente une réalité tristement vécue comme « normale » par les enfants de la chorale, avec des moments de frustration comme lorsqu'ils n'ont pas eu les permis pour faire un concert à Jérusalem en avril dernier.

La tournée en France aussi a demandé beaucoup des enfants, et leur a permis de prendre conscience du fait que la normalité peut être bien différente, que ce soit en termes de liberté ou de nourriture. Les voyages ne sont, en effet, pas chose commune mais quand il s'agit en plus de partager à l'étranger le résultat d'un long apprentissage, cela agrandit encore davantage le sentiment de liberté qu'offre la musique.

Pal Sol : Fort de son succès, Amwaj a certainement engrangé de nouveaux acquis, et sans doute l'envie de repartir vers de nouveaux projets, de nouvelles découvertes ?

Suite à la tournée en France, Amwaj est de nouveau invité à Paris pour se produire à l'Unesco le 29 novembre prochain. La moitié du chœur participera à ce projet et le programme reprendra le partenariat artistique avec Les Petits Chanteurs de Lyon. Localement, le chœur va poursuivre ses concerts en Cisjordanie mais aussi, sous réserve de permis, mettre en place des liens avec des partenaires artistiques de Palestine 48. Il va également développer de nouvelles formes de concerts et d'activités auprès de publics divers (écoles, hôpitaux, etc.). À l'international, plusieurs projets d'autres tournées sont en cours de préparation. L'association « Amwaj-France » verra bientôt le jour avec un bureau à Lille et aura pour but de promouvoir et soutenir les activités d'Amwaj.

Interview pour Pal Sol : Michel Basileo

Pour suivre le chœur Amwaj : <http://amwajchoir.org/> et <https://www.facebook.com/amwajchoirschools/>

La résistance palestinienne : des armes à la non-violence

Une contribution majeure de Bernard Ravenel

L'auteur nous livre un récit historique et politique sur la résistance palestinienne depuis un siècle en passant par la période ottomane, le mandat britannique sur la Palestine, la Nakba et l'expulsion des Palestiniens jusqu'à nos jours avec un focus sur la résistance populaire non violente (RPNV). C'est cette résistance qui a été le plus pratiquée par les Palestiniens, par tactique parfois mais le plus souvent par pragmatisme et conviction.

Le concept qui a prouvé son efficacité dans d'autres endroits du monde a été théorisé et enrichi par plusieurs intellectuels palestiniens depuis des décennies pour l'adapter à la situation locale. L'auteur se penche sur sa mise en pratique sur le terrain et apporte de précieuses réponses de fond aux questions fréquemment soulevées.

1. L'efficacité de la résistance populaire qui, s'appuyant désormais sur les moyens modernes de communication, dévoile la véritable nature d'Israël, celle d'un État oppressif et impitoyable qui n'est pas concerné par la paix et viole systématiquement le droit international. La propagande israélienne qui a beaucoup investi pour coller l'étiquette de terroriste au Palestinien est prise là complètement à contre-pied.

2. La RPNV répond parfaitement à un rapport de force asymétrique. Elle a pu dans plusieurs cas transformer ce rapport de force défavorable aux Palestiniens en des victoires politiques.

3. Cette résistance n'est pas sans risque et ceux qui la pratiquent sont exposés à toutes les formes de répression y compris la liquidation physique. Elle ne constitue donc pas un choix motivé par la faiblesse ou la peur, mais par des considérations politiques et l'analyse du contexte international. N'oublions pas que la lutte armée avait été, dans un passé récent, le choix du mouvement national palestinien qui y voyait le moyen adéquat pour obtenir la libération de la Palestine.

Les acteurs de la RPNV sont confrontés à plusieurs défis. Comment généraliser cette résistance pour qu'elle atteigne un seuil ingérable pour l'occupation tout en évitant les multiples pièges israéliens pour pousser les jeunes vers la violence. C'est un grand défi qui nécessite l'adhésion et le

soutien des forces politiques palestiniennes à cette résistance. L'adhésion réelle tarde à venir, même si le soutien politique s'exprime de plus en plus ouvertement.

Bernard Ravenel qui connaît parfaitement la question palestinienne et l'histoire de la non-violence apporte avec ce livre une importante contribution à la connaissance historique de la résistance palestinienne. Il apporte une contribution peut-être plus précieuse encore sur ce choix stratégique, à destination des acteurs de la solidarité avec la Palestine, et au-delà vers ce public dont l'attention a été attirée grâce à quatre événements récents qui ont été largement médiatisés.

Les manifestations de l'été 2017 contre l'installation des portiques aux alentours d'Al Aqsa, la « Marche du Retour » à Gaza depuis le 30 mars, l'incarcération, le procès, la condamnation puis la libération d'Ahed Tamimi et la lutte pour le maintien du village de Khan al Ahmar menacé de démolition par les autorités israéliennes avec l'aval de la Cour suprême israélienne.

Ces événements ont mis la lumière sur une résistance palestinienne non violente en plein essor et qui apparaît comme juste aux yeux de la communauté internationale et des opinions publiques, malgré une forte répression israélienne surtout à Gaza. Ils ont également montré le vrai visage, hideux, de l'occupation israélienne et la nature de dirigeants israéliens à qui il ne reste plus comme amis que Trump, l'extrême droite européenne, la mafia sud américaine et quelques dictatures africaines. La RPNV marque de plus en plus de points contre l'occupation et le livre de Bernard Ravenel nous invite très opportunément à en prendre toute la mesure.

Taoufiq Tahani

De tout cœur avec Salah, c'est avec joie que nous avons appris le 30 septembre, en plein Conseil national, sa libération. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ses 13 mois de détention et sur le combat commun à mener pour la libération des prisonniers politiques et contre l'infamie de la détention administrative.

Nous sommes à ses côtés dans la bataille pour gagner son droit à la libre circulation et à vivre en famille à Jérusalem.

Échos du Conseil National

À Nanterre, les 29 et 30 septembre, les échanges furent nourris, amicaux et stimulants.

La situation politique en Palestine et en Israël a empiré cet été : Trump veut supprimer la notion de « réfugiés », et obliger le peuple palestinien à céder ; avec la loi sur l'État-nation, Israël est officiellement un État d'apartheid, et la colonisation cause « nationale ».

Mais le plan Trump est tenu en échec par la société civile palestinienne et les Gazaouis, mobilisés pour la fin du blocus et le Droit au Retour. La résistance non armée continue, au prix d'énormes sacrifices, devant des colons israéliens prêts à tuer. Les réactions internationales se bornent à des mots. Huit pays européens ont certes protesté contre la destruction annoncée de Khan al Ahmar, que Macron a qualifiée d'odieuse, mais toujours pas de sanctions. En Israël, l'opposition est faible, tandis que des lois sur l'annexion de la zone C sont en préparation.

L'AFPS réaffirme son combat pour un État de Palestine, « dans les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale » ; non une faveur mais un droit.

Les événements AFPS de l'été ?

Des succès. L'Université d'été, le Festival International de la Paix, avec le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne : ouverture réussie à des jeunes sensibilisés à la question palestinienne et nouvelles perspectives. Autres succès : l'Université solidaire et rebelle, à Grenoble, et la Fête de l'Humanité, où le stand AFPS a vu le passage d'Ahed Tamimi et de sa famille...

Les orientations de nos campagnes BDS ? Avec le slogan « je boycotte l'apartheid israélien », l'AFPS continuera de cibler ses campagnes et de les argumenter afin de ne pas rater la cible : l'interpellation du peuple israélien par une mise en accusation de la politique d'Israël et de son régime raciste et d'apartheid. Notre discours BDS évolue, contre la colonisation, mais aussi pour le boycott culturel et l'embargo militaire.

La défense de la liberté d'expression contre les attaques des lobbies. Soutenue par de nombreuses associations, notre

réaction à la suppression de notre compte HelloAsso a porté ses fruits (voir l'article p. 19). Lors de l'Université Solidaire et rebelle, les pressions des lobbies israéliens, véritables « agents d'un État étranger », n'ont pas porté leurs fruits et les autorités y ont résisté, ce qui n'a pas été le cas lors du passage de la Flottille de la Liberté à Paris fin juin.

Dimanche, les travaux ont été éclairés par l'émouvante nouvelle de la libération de Salah Hamouri. Le développement des groupes locaux, premier point traité, peut être facilité par une initiative comme celle de la conférence régionale PACA, prévue à Aix-en-Provence le 13 octobre. La date de la Conférence nationale des groupes locaux, prévue pour février 2019, sera prochainement arrêtée.

Nos mobilisations du dernier trimestre, BDS (avec le gel de l'étiquetage décidé par la DGCCRF), Gaza, les réfugiés, la campagne 2018, et les prisonniers, ont été constantes et efficaces, par la multiplication d'actions dans toute la France, auprès du public, des élus, des médias. Une campagne « Pas d'Eurovision 2019 en Israël » est lancée, avec espoir de toucher un public nouveau. Le GT Gaza a organisé une tournée avec 16 GL et 23 villes, et l'AFPS a envoyé d'importantes subventions aux deux partenaires santé de Gaza.

La Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) s'est réunie le 15 septembre, « amplificateur » efficace de nos campagnes, auxquelles s'ajoutent la commémoration du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les élections au Parlement (mai 2019), et les journées de lobbying (5 au 7 novembre) auprès des parlementaires de l'UE, de la Commission, des représentations diplomatiques ; les militants de l'AFPS peuvent y participer.

L'été fut sombre mais avec, pour nous, des signes encourageants dans l'opinion, des réactions officielles moins timides. Reste que le pire est peut-être devant nous et qu'il faut nous tenir prêts.

Jacques Fröchen

Palestine Solidarité

octobre 2018

Trimestriel édité par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication :
Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Michel Basileo, Jacques Fontaine, Jacques Fröchen, Françoise Leblon, François Leroux, Jean-Marc Lévy, Jean-Paul Roche, Mireille Sève

Président de l'AFPS :
Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page :
Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : JJ production
40 rue de Brest
35500 Vitré

Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N

Palestine Solidarité

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine. Quatre numéros par an.

Abonnement :
5 € pour les adhérents à l'AFPS
8 € pour les non adhérents
Abonnez-vous !